

Accélérer les Transitions

**Rapport de
performance durable
sur l'année 2018**

ecoact

Le mot des dirigeants



Notre monde est en train de changer. Les phénomènes météorologiques extrêmes s'intensifient à l'échelle mondiale à cause du changement climatique, et les impacts sur l'humain se font sentir dans les crises agricoles, la migration de populations, la dévastation des infrastructures et les épidémies sanitaires. En 2018, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a conclu que nous devons limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 degrés Celsius afin d'éviter les conséquences les plus catastrophiques du réchauffement climatique. Ce rapport, basé sur le travail de milliers de climatologues, révèle les défis auxquels nous sommes confrontés, la nécessité d'une action politique audacieuse et la responsabilité de chacun - individus, société civile, communautés, entreprises, organisations et gouvernements

L'Accord de Paris a marqué un tournant décisif dans la sensibilisation au changement climatique. L'objectif de neutralité carbone, aspect clé de cet accord mondial, ouvre la voie à un changement profond des modèles économiques et des stratégies des organisations, en collaboration avec tous leurs partenaires.

C'est au cœur de tout ce que nous faisons chez EcoAct. Nous sommes conscients des défis posés par le changement climatique et nous nous engageons non seulement à aider nos clients à relever ces défis, mais aussi à nous assurer qu'en tant qu'organisation d'individus engagés, nous le faisons également.

Nous sommes mobilisés, tout en étant lucides et agiles, pour contribuer à anticiper les tendances, décrypter les évolutions des défis et des situations à travers le monde, et mettre en avant les réalisations ou innovations marquantes dans le domaine de la lutte contre le changement climatique et le développement de projets bas-carbone durables sur le terrain.

Cependant, notre approche durable ne se concentre pas uniquement sur le changement climatique et l'environnement.

C'est pourquoi, nous avons choisi d'aligner notre approche sur cinq des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Ces objectifs mondiaux servent de modèle pour la paix et la prospérité des peuples et de la planète, maintenant et à l'avenir. Ils reconnaissent que l'élimination de la pauvreté et d'autres privations doit aller de pair avec des stratégies qui améliorent la santé et l'éducation, réduisent les inégalités et stimulent la croissance économique, tout en s'attaquant au changement climatique et en œuvrant pour préserver nos océans et forêts.

C'est ambitieux, mais nous pensons que c'est le bon point de départ. Notre approche durable vise à servir cette ambition, en soutenant et en accélérant notre capacité à agir aux côtés de nos clients et partenaires pour apporter des changements positifs.

Nos orientations sont transcrites dans notre feuille de route RSE qui est une opportunité pour imaginer et concevoir le monde de demain : un monde neutre en carbone et plus durable, un monde que nous voulons contribuer à faire évoluer.

En 2019, nous allons poursuivre le déploiement de notre stratégie Climat-RSE-ODD intégrée au

niveau des différentes entités d'EcoAct d'ici 2020.

Nous remercions toutes nos parties prenantes pour leur collaboration et leur ambition pour l'action. Ce rapport de performance durable s'adresse à vous et à toutes nos parties prenantes. Il réitère nos objectifs et présente nos progrès.

Poursuivons et accélérons l'action, innovons toujours plus pour un développement durable rimant avec performance économique et solidarité internationale.

Thierry Fornas
Président Co-Fondateur

Gérald Maradan
Directeur Général Co-fondateur

Sylvianne Villaudière
Directrice Générale
Adjointe - Associée

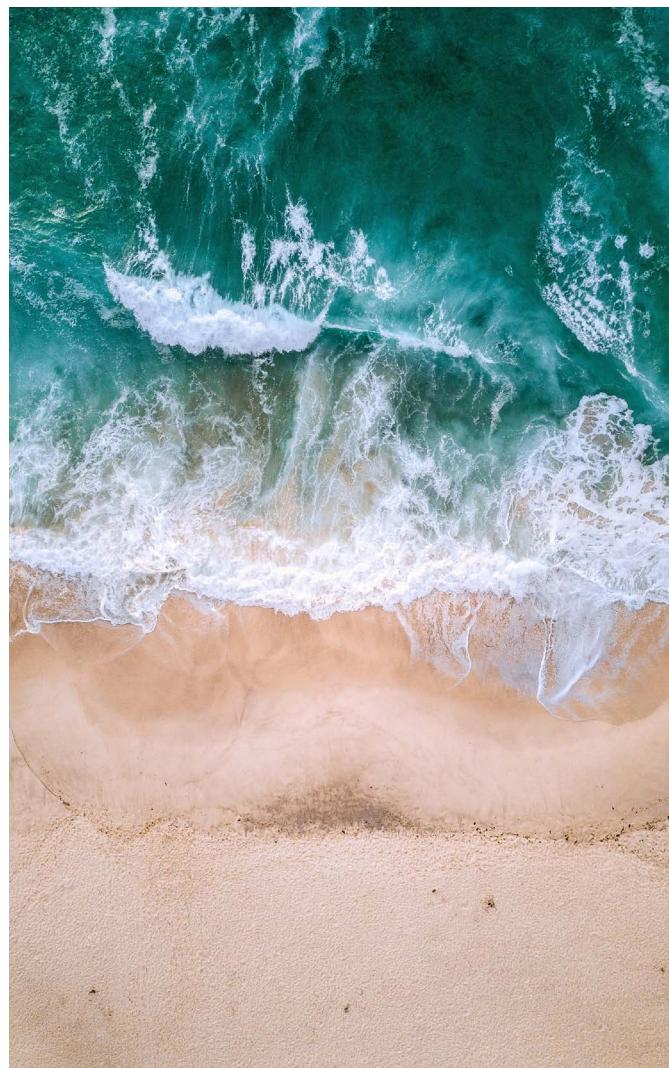
Table des matières

Le mot des dirigeants	2
Notre ADN	5
Rétrospective 2018	6
Faits et chiffres clés	8
Nos valeurs	10
Notre organisation	12
Notre stratégie	14
Notre Vision 2025 : agir pour un monde durable zéro carbone	14
Notre feuille de route de performance durable	15
Nos engagements et nos actions RSE en 5 axes prioritaires liés aux ODD	16
Axe 1 : Nous favorisons le développement de nos collaborateurs, nos clients, nos fournisseurs et nos partenaires, en garantissant des relations justes et éthiques.....	17
Axe 2 : Nous accompagnons les acteurs dans leur transformation durable.....	30
Axe 3 : Nous favorisons la transition vers un monde neutre en carbone.....	39
Axe 4 : Nous soutenons le déploiement, à l'échelle internationale, de solutions d'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.....	52
Axe 5 : Nous contribuons, avec nos partenaires et nos clients, au renforcement et à la diffusion des connaissances et expertises sur les enjeux climat et développement durable	60
Annexes	70
Méthodologie	70
Récapitulatif de nos engagements à horizon 2020	71
Tableau de bord de mesure et de suivi de notre performance durable – 2018	74



Notre ADN

Rétrospective 2018



Le monde change. Les phénomènes climatiques extrêmes se multiplient à travers la planète et leurs répercussions sur les activités humaines s'intensifient : crises agricoles, migrations de populations, épidémies et nouvelles maladies... Le changement climatique, et ses conséquences, amènent les entreprises et les territoires à penser leur stratégie différemment. Les habitudes et modes de vie au quotidien changent peu à peu. La mobilisation citoyenne apparaît grandissante.

Afin de contribuer aux transformations nécessaires, nous avons renforcé nos équipes en Europe et à l'international :

- Intégration d'Alliantis, société française de conseil en stratégie, synergie multi-acteurs et communication RSE ;
- Intégration de Carbon Clear, cabinet de conseil important dans les domaines de l'énergie, du changement climatique et du développement durable au Royaume-Uni ;
- Lancement d'EcoAct Iberica à Barcelone en Espagne ;
- Croissance d'EcoAct Inc, créée à New York en 2016
- Développement des activités d'EcoAct Kenya depuis 2011

Les sociétés et leurs équipes sont à présent réunies sous le **nom d'EcoAct, qui est devenu en 2018 la marque unique de notre groupe.**

Cette évolution positionne EcoAct en Europe, aux États-Unis et en Afrique, comme un fournisseur majeur de solutions à l'échelle internationale, pour répondre aux exigences de l'Accord de Paris sur le changement climatique et relever les défis du développement durable et de la responsabilité sociale des entreprises et des territoires.

Nous accompagnons les entreprises et les territoires dans l'élaboration de leur programme d'actions de développement durable à faible intensité carbone, et proposons une large gamme de solutions diversifiées et innovantes permettant aux organisations d'anticiper et d'agir sur trois dimensions :

- **Ambition** : conseil et assistance pour la définition des ambitions stratégiques face aux défis du changement climatique
- **Analyse** : collecte, gestion et analyse de données pour éclairer l'action sur les impacts du changement climatique
- **Action** : conception et développement de projets sur le terrain

L'Accord de Paris a marqué un tournant décisif dans la prise de conscience du changement climatique. L'ambition de neutralité carbone, inscrite au cœur de cet accord mondial, ouvre la voie à une mutation profonde des business models et des stratégies des organisations, en collaboration avec l'ensemble

de leurs parties prenantes. Publié en octobre 2018, le Rapport spécial du GIEC pour une neutralité carbone mondiale dans un scénario de 1,5°C place les efforts et les responsabilités des entreprises au cœur de la lutte contre le réchauffement pour le contenir à 1,5 °C.

De fait, les entreprises et les territoires sont, plus que jamais, tenues d'intégrer le changement climatique dans leur stratégie et de rendre des comptes sur leurs actions en matière de développement durable ; un grand nombre se portent volontaires pour le faire. Des stratégies et des actions innovantes apparaissent sur le terrain, et nous sommes fiers d'accompagner - et parfois même de susciter - ces transformations.

Il ne s'agit pas seulement de minimiser le risque, mais bien de créer de nouvelles opportunités : l'évolution du climat ouvre un champ des possibles pour repenser et déployer avec succès de nouvelles stratégies de développement, et faire de la stratégie climat de chaque organisation **un véritable levier de performance, d'innovation et de solidarité à travers le monde et au sein de chaque entité.**

Faits et chiffres clés

CRÉÉ EN
2006
À PARIS PAR
THIERRY FORNAS
&
GÉRALD MARADAN

120
COLLABORATEURS

consultants et experts
pluridisciplinaires



DES BUREAUX IMPLANTÉS SUR
3 CONTINENTS



UN RÉSEAU DE
50
PARTENAIRES
LOCAUX

pour le déploiement de projets
sur le terrain dans le monde

+1000
MISSIONS
RÉALISÉES DANS
35 PAYS
DEPUIS LA CRÉATION



LEADER
EUROPÉEN
en matière
de stratégie
climat-carbone

UN DÉPARTEMENT
RECHERCHE
& INNOVATION
performant et disposant
en France d'un Agrément



LEADER
EUROPÉEN
de la compensation
carbone
volontaire

Nos valeurs

Au sein d'EcoAct, nous sommes animés par des **valeurs fortes, porteuses de sens, et par un véritable engagement en faveur d'un monde durable neutre en carbone**, alliant solidarité climatique et performance économique.

Notre mission est d'éclairer et de **conduire des stratégies durables, créatrices de valeur, et bénéfiques pour nos parties prenantes comme pour le climat**. Nous incarnons nos valeurs quotidiennement à travers notre travail, en aidant les entreprises, les organisations et les territoires à mettre en œuvre des actions positives adéquates aux défis représentés par le climat.

Les valeurs de l'entreprise sont portées par **l'adhésion au Pacte Mondial**, initiative internationale encourageant les entreprises à se joindre à la société civile et aux organismes de l'ONU afin de soutenir dix principes dans les domaines de l'environnement, des droits de l'homme, des droits du travail et de la lutte contre la corruption.

En tant que développeur de projets à fort impact positif, nous tenons à offrir, dans la mesure du possible, à chacun de nos collaborateurs l'opportunité de **visiter un projet d'aide au développement propre dans les pays en voie de développement**. L'objectif est que chacun puisse témoigner de l'aide au développement apportée par ces projets. Cela permet de voir la réalité des actions menées sur le terrain, les co-bénéfices et l'amélioration des conditions de vie pour les populations locales pour, in fine, donner encore plus de sens à notre engagement.

EcoAct a établi une « **charte** » consistant à formaliser l'état d'esprit et les principes fondamentaux qui l'animent depuis sa création, mais également à définir des actions concrètes réparties autour de 6 thèmes principaux, qui constituent le socle de l'entreprise. Chaque collaborateur adhère à ces principes lors de son embauche et s'engage à les mettre en œuvre à travers son travail accompli au jour le jour.

Ainsi, un travail collaboratif, engagé dès 2017 autour de la nouvelle identité du groupe EcoAct, s'est concrétisé à l'occasion du premier **séminaire international** organisé en janvier 2018. Ce rendez-vous qui s'est tenu sur deux jours a offert un **cadre privilégié pour une collaboration approfondie et un échange d'idées inspirantes, réunissant toutes les équipes** : américaine, anglaise, espagnole et française. Le séminaire international a vocation à s'inscrire dans la durée et a lieu tous les ans.

Ce travail a permis d'affirmer les quatre valeurs clés « **CEFE** » partagées à l'échelle du groupe EcoAct :

Collaboratifs, Experts, tournés vers le Futur et Engagés.

C'est autour de ces notions essentielles que s'articule notre communication et notre démarche responsable.

Collaboratif

à l'écoute - positif - ouvert

Nous formons une équipe diversifiée avec des expériences et antécédents variés, qui s'unissent pour co-construire avec nos clients des solutions de lutte contre le changement climatique de la façon la plus ouverte possible.

Futur

visionnaire – innovateur - curieux

Nous savons que le changement climatique est le plus grand risque auquel nous sommes confrontés, et nous cherchons à nous adapter et à progresser pour créer un avenir meilleur.

Expert

expérimenté - informé - confiant

Passionnés par notre métier, notre objectif est d'obtenir les meilleurs résultats pour nos clients en s'appuyant sur notre connaissance approfondie et notre expérience de la mesure et de la gestion des impacts du changement climatique.

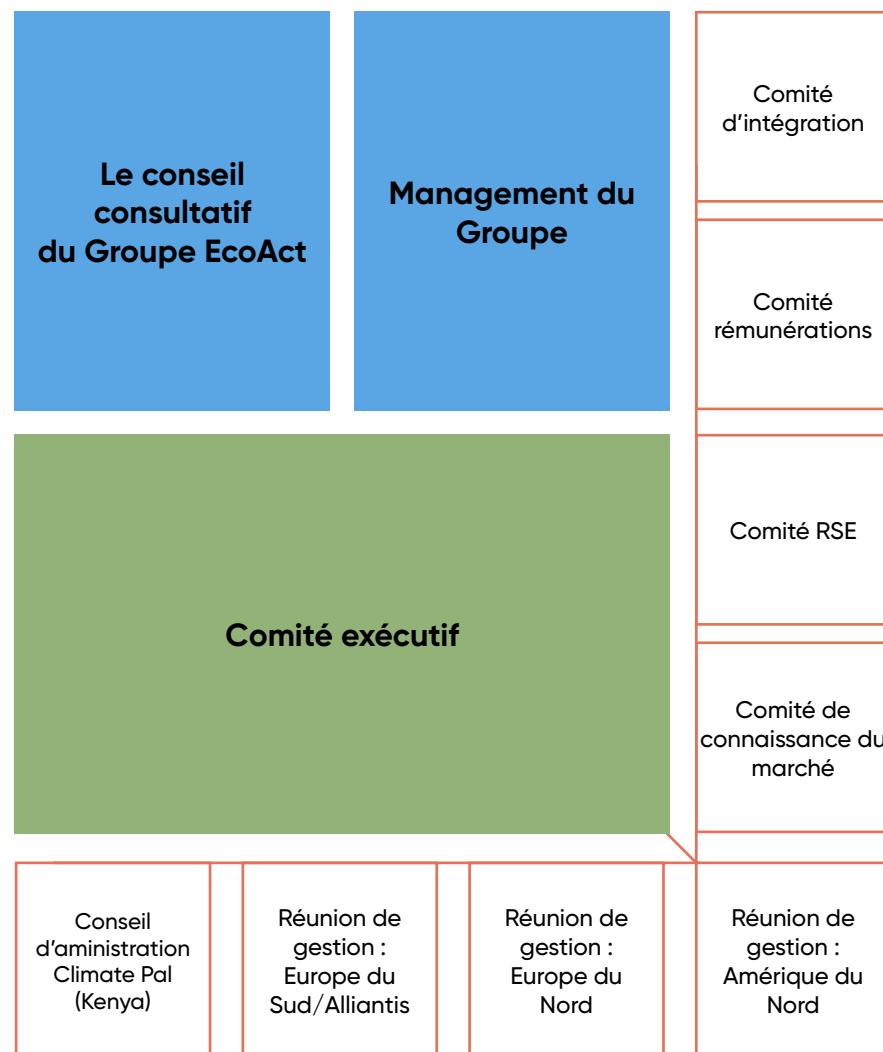
Engagé

proactif – bienveillant - esprit d'équipe

Nous sommes attentifs à notre communauté interne tout comme à notre communauté locale, nationale et mondiale. Et nous nous engageons à faire de notre mieux.

Notre organisation

Au cours de ces dernières années, la gouvernance d'EcoAct a évolué. Le groupe rassemble aujourd'hui un management et des équipes implantés en France depuis 2006, au Kenya depuis 2011, aux USA depuis 2016, et à Londres et Barcelone depuis 2017. La gouvernance mise en place en 2018 est représentée ci-après :

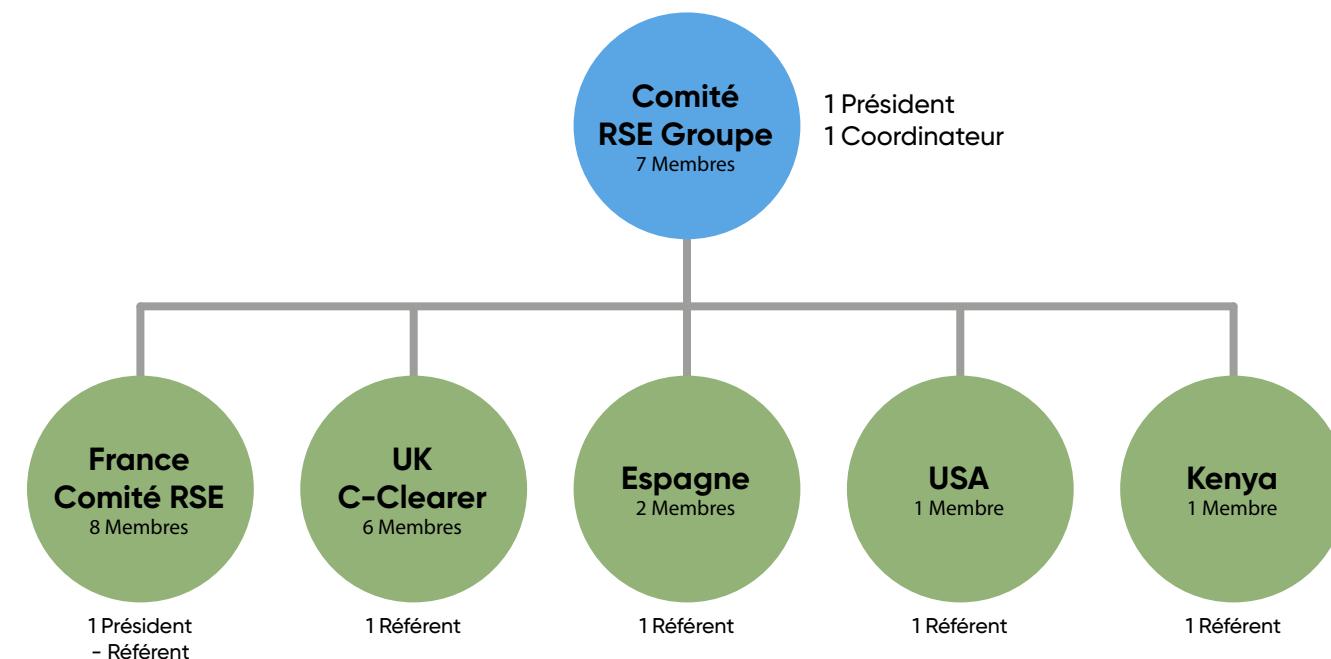


En 2018, la RSE s'est vu confortée et intégrée au plus haut niveau de la gouvernance d'EcoAct, avec la nomination d'une Directrice Développement durable qui est membre du Group Management, la nomination d'un coordinateur RSE Groupe, et la nomination de référents-coordonateurs RSE dans les entités du Groupe (France, UK, Espagne, USA et Kenya). Huit représentants français et cinq représentants anglais sont également membres des Comités RSE locaux. Ce réseau assurera dans les années à venir un partage et une consolidation des activités RSE au sein du groupe EcoAct.

Le suivi des actions RSE est assuré régulièrement au sein des réunions du « Comité RSE » d'EcoAct en France et UK, et aussi à présent au sein des réunions du « CSR Committee » à l'échelle internationale, ainsi que dans les réunions mensuelles « Management meeting d'EcoAct ».

En France et au UK, comme au niveau international, le Comité RSE est une instance de réflexion, de partage et de pilotage qui propose des pistes d'actions en faveur d'une politique socialement et environnementalement responsable et en cohérence avec les valeurs, la vision et la stratégie de développement d'EcoAct. En ce sens, il soumet régulièrement à l'ensemble de l'équipe ses avis, propositions et pistes d'actions concrètes. Il partage auprès de l'ensemble des collaborateurs la vision, les orientations, les actions et les résultats de la politique RSE, et il pilote la mise en œuvre des actions RSE.

La gouvernance RSE au niveau du groupe EcoAct se présente comme suit :



Notre stratégie



Notre Vision 2025 :
Agir pour un monde durable zéro carbone

Face au changement climatique, il n'est d'autre choix que d'agir... en toute performance et solidarité !

L'Accord de Paris a posé en 2015 les bases diplomatiques pour un futur zéro carbone. En science du climat, la neutralité carbone est « un état d'équilibre à atteindre entre les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'origine humaine et leur retrait de l'atmosphère par leur absorption dans des puits de

GES ». La différence entre les gaz émis et absorptions devant être alors égale à zéro, la neutralité carbone est également désignée par l'expression « zéro émission nette ».

L'ambition de neutralité carbone inscrite au cœur de l'Accord de Paris appelle d'une part à une action immédiate et d'autre part à mobiliser toutes les solutions existantes pour décarboner et réduire notre consommation d'énergie, révolutionner notre mobilité et modifier les modes de production et de consommation.

Nous sommes convaincus qu'en intégrant l'action climat au cœur de leur stratégie, les entreprises et les territoires se donnent la possibilité de saisir de nombreuses opportunités, d'optimiser leur performance et d'assurer la pérennité de leur modèle économique.

Tous les secteurs doivent être engagés pour innover et développer de nouvelles solutions. S'engager à calculer son budget carbone et définir une

trajectoire de réduction de 2°C, voire 1,5°C, sont aujourd'hui les deux meilleurs outils pour se fixer un objectif et piloter sa transition. La comptabilité de ses émissions est un prérequis.

L'urgence climatique impose d'agir de manière rapide et radicale, et d'utiliser dès maintenant l'ensemble des outils disponibles. Pour une entreprise ou un territoire, la démarche à suivre se résume en 3 points :

- Le **calcul** de ses émissions de GES
- La **réduction** massive de ces émissions
- Le **financement** de la transition dans des activités au-delà de son périmètre, notamment via l'acquisition de crédits carbone et le développement de projets de compensation (projets de réduction d'émissions ou de séquestration de carbone)

L'atteinte de la neutralité carbone pour les entreprises et les territoires est possible dès aujourd'hui. Cet engagement

est la seule façon de répondre à l'urgence climatique en réduisant les émissions de GES afin de limiter l'impact du changement climatique, qui inévitablement déstabilisera nos économies et notre civilisation.

Nous proposons une gamme de solutions complète pour atteindre ces objectifs tout en apportant des co-bénéfices aux populations locales **en lien avec les Objectifs du Développement durable (ODD)**. Pour cela, les référentiels, les méthodologies et les outils existent et sont robustes (Gold Standard, CDP, EcoScore d'EcoAct...).

Ainsi, nous accompagnons nos clients pour comprendre leurs défis, identifier les solutions pertinentes et mettre en œuvre leur stratégie climat-carbone et RSE-développement durable sur le terrain à l'échelle internationale.

Notre feuille de route de performance durable

La définition d'une nouvelle feuille de route RSE en 2017, articulée autour de 5 Objectifs de Développement durable (ODD) à horizon 2020-2025, s'inscrit dans la dynamique internationale d'EcoAct et vise à intégrer les démarches des différentes entités. Cette feuille de route a été évoquée lors de notre 1er séminaire international en 2018, puis discutée et validée dans le cadre du Comité RSE en France et du Management Meeting d'EcoAct South. Elle a été partagée et discutée avec les autres entités d'EcoAct depuis fin 2018 et sera soumise à nos parties prenantes stratégiques pour valider la robustesse et pertinence des axes retenus, de manière à pouvoir déployer une stratégie RSE-ODD intégrée au niveau du groupe d'ici 2020.



Nos engagements et nos actions RSE

en 5 axes prioritaires liés aux ODD

EcoAct souhaite s'inscrire dans une démarche d'exemplarité et tendre vers les nouvelles exigences de reporting extra-financières de la Directive européenne RSE d'août 2017. Les engagements et actions présentés dans le présent Rapport concernent les **entités françaises** du groupe EcoAct **pour l'année 2018** (EcoAct France et Alliantis).

Les autres entités d'EcoAct (UK, Espagne, Kenya, USA...) sont parfois mentionnées dans le cadre d'encadrés ou de données chiffrées spécifiques, à titre d'exemples de valeurs partagées ou d'engagements pris à l'échelle internationale par EcoAct. Les cadres de référence retenus à cet effet sont :

- Les Objectifs de Développement durable (ODD)
- La norme de référence RSE ISO 26000 et les 7 questions centrales
- Les 10 principes du Pacte Mondial

Dans ce Rapport, les engagements et les actions RSE d'EcoAct sont articulés en 5 axes prioritaires correspondant à des enjeux liés aux Objectifs du Développement Durable :

- 1** Favoriser le développement de nos collaborateurs, nos clients, nos fournisseurs et nos partenaires, en garantissant des relations justes et éthiques
- 2** Accompagner les acteurs dans leur transformation durable
- 3** Favoriser la transition vers un monde neutre en carbone
- 4** Soutenir le déploiement, à l'échelle internationale, de solutions d'efficacité énergétique et des énergies renouvelables
- 5** Contribuer, avec nos partenaires et nos clients, au renforcement et à la diffusion des connaissances et expertises sur les enjeux climat et développement durable

Axe 1

8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



Nous favorisons le développement de nos collaborateurs, nos clients, nos fournisseurs et nos partenaires, en garantissant des relations justes et éthiques

Axe 1

Enjeux liés à l'ODD 8 « Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous » :

Nos Engagements à 2020 :

- Objectif de 90 % de satisfaction des collaborateurs
- Définir et déployer une politique d'achats responsables
- Objectif de 95 % de satisfaction annuelle des clients dans la réalisation des missions
- Garantir le principe d'une rémunération égale à compétences égales

Ces engagements contribuent aux cibles ODD suivantes : 8.3, 8.4, 8.5, 8.8

Pour en savoir plus : un.org/sustainabledevelopment/fr/economic-growth/

Nos actions

Notre démarche de qualité globale :

- Apporter une réponse à nos clients dans les 48h
- Organiser un rendez-vous avec chaque client qui rencontre un problème dans la prestation
- Rappeler le périmètre de responsabilité (RACI) dans tous les projets lors de la réunion de lancement
- Partager les risques et le plan d'action associé tout au long du projet
- Réaliser des bilans de fin de projet
- Recueillir les avis des clients via une enquête de satisfaction à chaque fin de mission (les résultats de ces enquêtes sont ensuite analysés en interne pour améliorer les prestations d'EcoAct)



Focus sur : le code de l'ICROA



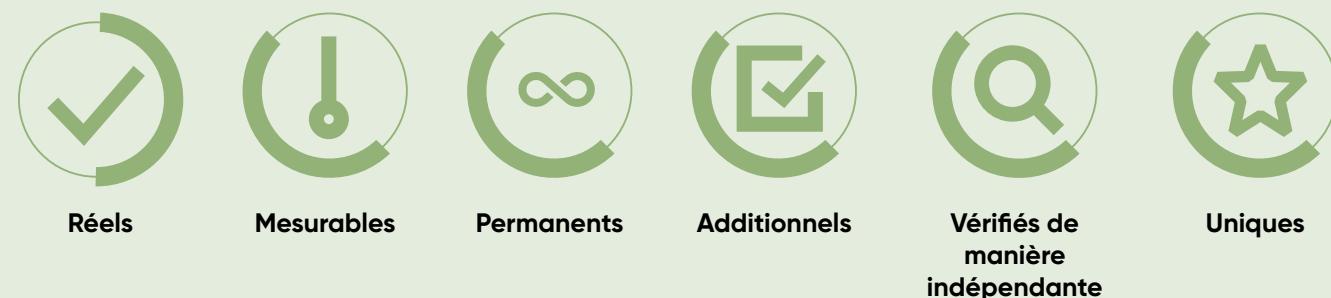
Le code de bonnes pratiques de l'International Carbon Reduction and Offset Alliance (ICROA) engage les experts de la neutralité carbone à respecter les meilleures pratiques internationales en la matière. EcoAct en est membre et en assure la co-présidence.

- Avoir recours à des crédits carbone qualitatifs, en respectant les standards et les programmes reconnus à l'échelle internationale ;
- Utiliser des registres tiers pour transférer et annuler les crédits carbone utilisés pour la compensation ;
- Encourager nos clients à communiquer leur empreinte carbone, incluant les émissions liées au fonctionnement de l'organisation, ses produits, ses services et ses événements, ainsi qu'une information détaillée sur les actions mises en œuvre pour réduire et compenser leurs émissions.

Pour la compensation des émissions GES de nos clients, nous nous engageons plus précisément à utiliser des crédits carbone :

À travers ce code, nous nous engageons à :

- Mesurer l'empreinte carbone de nos clients, en respectant les standards internationaux (WRI, WBCSD, GHG Protocols et ISO 14064) ;
- Encourager nos clients à se fixer des objectifs de réduction ambitieux, au-delà du business-as-usual ;
- Encourager nos clients à évaluer leurs opportunités de réduction d'émission et à prioriser des actions rentables ;



Le respect de ce code de bonnes pratiques est attesté par un « Certificate of quality assurance », publié chaque année par ICROA.

Nos travaux pour la formalisation d'une politique d'achats responsables

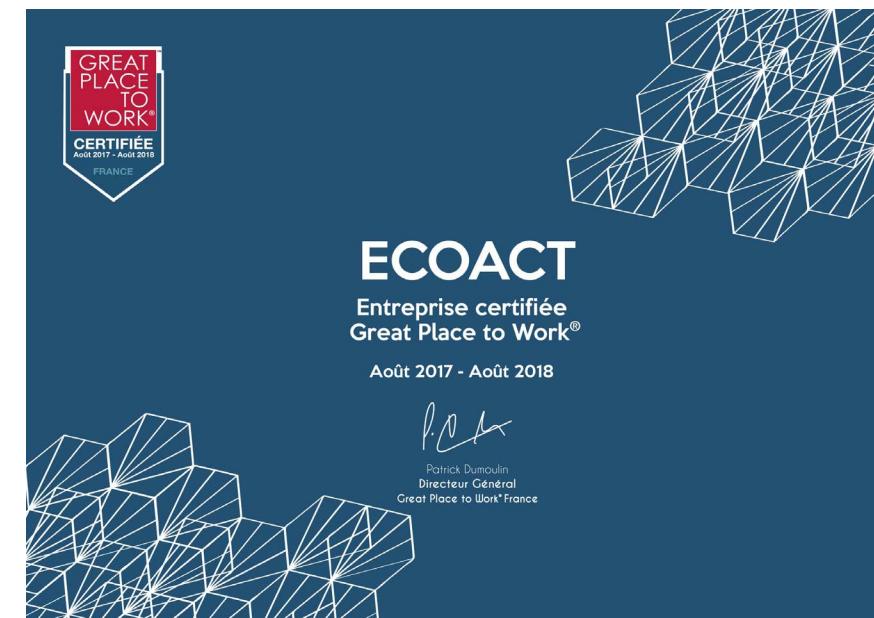
EcoAct se soumet depuis plusieurs années à une évaluation externe de sa performance RSE. Cet audit, réalisé par la société **EcoVadis** (expert réputé de la notation extra-financière des fournisseurs), a reconnu la qualité de la démarche RSE d'EcoAct en le classant dans la catégorie « Gold » pour l'année 2015, « Silver » pour les années 2016 et 2017 et de nouveau **Gold** pour l'année 2018 !



En 2018, nous avons veillé à formaliser notre politique d'achats responsables. Nous avons d'abord procédé à un diagnostic et état des lieux des pratiques actuelles, avant de définir des grands principes et axes prioritaires en matière d'achats responsables. Nous avons aussi initié la mise en place d'un Comité éthique afin de formaliser nos process et les faire connaître largement. Nous poursuivons la définition d'un plan d'actions comprenant notamment une évaluation de nos fournisseurs en 2019 et une sensibilisation renforcée des équipes en matière de déchets et d'achats durables.

Nous promovons le bien-être et le développement professionnel de nos collaborateurs

EcoAct, labellisé Great Place to Work



En 2017, EcoAct a été certifié Great Place to Work et a intégré pour la première fois le **palmarès GPTW des entreprises françaises** dans lesquelles il fait bon travailler (23ème place). En entrant dans ce palmarès nous avons atteint notre objectif avec 3 années d'avance !

La démarche et la labellisation (Great Place To Work®) repose

sur une double évaluation : le Trust Index (enquête auprès des collaborateurs) et le Culture Audit (indications et chiffres clés renseignés par le Management).

Le Trust Index est une enquête réalisée pour recueillir les avis

des collaborateurs sur la vie quotidienne chez EcoAct. **100 % des collaborateurs ont répondu à cette enquête 2018** contre 95 % l'année précédente. Cette année une note de 73 % a été obtenue (+1 % par rapport à l'année 2017). Celle-ci vient récompenser les efforts et les actions déployées suite aux conclusions de l'enquête 2017.

Les points qui ont évolué positivement ont trait à l'équité entre collaborateurs et l'absence de discrimination dans les pratiques RH, la crédibilité dans les pratiques managériales et la fierté d'appartenir au groupe EcoAct.

Les points d'amélioration identifiés concernent le renforcement et la clarification de la communication interne, le besoin de reconnaissance et de transparence et les perspectives d'évolution.

98% des collaborateurs sont fiers de dire qu'ils travaillent pour EcoAct en 2018 (+12 points par rapport à 2016).

En 2018, EcoAct a également décidé d'engager une réflexion au niveau du groupe et a entériné un process GPTW qui englobera les filiales en Espagne et aux Etats-Unis et qui sera déployé en 2019. EcoAct souhaite en effet continuer à porter les problématiques de bien-être et de satisfaction de ses collaborateurs dans toutes les entités, et ce de façon uniformisée, en utilisant les mêmes questionnaires et un reporting.

Enfin un groupe de travail réunissant le/la Responsable RH et des membres du Comité RSE s'est réuni en 2018 afin d'identifier les actions nécessaires au maintien des bons indicateurs GPTW ou favorisant à améliorer ceux qui sont insuffisants.



Le télétravail déployé pour tous les collaborateurs

Depuis fin décembre 2016, nous avons mis en place le télétravail pour l'ensemble de nos salariés. Cette action présente de nombreux avantages pour les collaborateurs et pour l'entreprise : une réduction du temps de transport et donc des émissions de CO₂ et aussi de la fatigue associées, une meilleure conciliation vie professionnelle/vie privée, une augmentation de l'efficacité individuelle, une plus grande autonomie dans l'organisation du travail des collaborateurs, un développement de nouvelles formes de travail et de nouvelles pratiques managériales, une réduction de l'empreinte carbone et une augmentation de l'espace disponible dans les

locaux, permettant d'accueillir de nouveaux collaborateurs sur le même espace.

Par ailleurs, les collaborateurs français situés à Lyon, Montpellier et Marseille sont invités à recourir aux salles de co-working en plus du télétravail. L'agence de Lyon par exemple utilise La Cordée, espace de travail fondé sur « une communauté joyeuse et bienveillante » où les utilisateurs apprennent à travailler ensemble. Cet espace dispose de plusieurs sites en France ce qui permet de changer de lieu de travail à volonté en fonction de son emploi du temps.



Espace de co-working

Afin de faire face à la croissance des effectifs et continuer à favoriser le bien-être au travail, EcoAct prévoit de proposer des espaces en co-working sur la base du volontariat, et ce, de façon temporaire pour les collaborateurs qui le désireraient. Un espace, proche du bureau, et répondant à toutes les exigences en matière de sécurité et de confort a été identifié et sera proposé en 2019.



Une politique de formation adaptée aux besoins des collaborateurs et de l'entreprise

Nous avons pour ambition d'être à la pointe des évolutions réglementaires et technologiques, et à ce titre portons une attention particulière à la formation de nos collaborateurs par des organismes reconnus et certifiés (ABC : Association Bilan Carbone, l'AFNOR...). En début d'année, chaque collaborateur est entendu par son responsable lors d'un Entretien Annuel d'Évaluation. Cet entretien, moment d'échange privilégié, permet de dresser un bilan de l'année écoulée et d'échanger sur les principales missions réalisées, la revue des objectifs, l'appréciation globale de l'année écoulée et la définition des objectifs pour l'année à venir mais également sur les formations suivies ou à mettre en place.

Sur la base de la revue des documents d'évaluation, nous avons établi un plan de formation pour l'année à venir. Ces formations portent à la fois sur le développement

de compétences techniques et sur le développement personnel avec pour objectif de favoriser l'atteinte des objectifs et le développement des collaborateurs. Toute demande de formation particulière peut être soumise en cours d'année pour peu qu'elle soit utile au collaborateur et représente également un intérêt pour l'entreprise. En outre, un système de formations internes, dispensées par les collaborateurs à leurs collègues, a été instauré pour valoriser et transmettre l'expertise de chacun. Ces formations portent plus spécifiquement sur des compétences techniques liées à l'activité de la société (Bilan Carbone®, analyse de cycle de vie, compensation carbone...)

De façon générale, les cours de langue, les formations bureautiques (Excel niveau avancé : VBA macro), la prise de parole en public, et des formations métiers (via l'AFNOR, ABC : l'Association Bilan Carbone) sont très appréciées des collaborateurs.

Dans le même esprit, nous avons instauré en 2016 un système de binôme. L'objectif étant de faire travailler sur une même mission un junior et un consultant plus senior permettant au junior de consolider ses acquis

et d'acquérir de nouvelles compétences et au senior de valoriser son expertise et de transmettre son savoir-faire.

En 2018, 45 % des effectifs ont reçu une formation externe et interne représentant un volume 441,5 heures de formation dispensées dans l'année.

Nous garantissons un traitement juste et équitable de nos collaborateurs



Notre politique de recrutement et d'accueil

Nous nous engageons à observer une égalité de traitement des candidats et à promouvoir l'égalité des chances, en cohérence avec notre charte d'entreprise. Nous croyons en la valeur de nos engagements et nous tenons à les intégrer dans nos pratiques de recrutement. Nos recrutements sont ouverts à tous les candidats, sans

distinction de genre, handicap, formation, origine ou culture. Nous cherchons à attirer et à développer les meilleurs talents dans l'ensemble de nos activités.

Notre processus de recrutement est caractérisé par 4 étapes clés pour l'embauche :

- L'entretien Ressources Humaines : permet de faire un point sur les motivations, les compétences transverses ainsi que les projets. Cet entretien permet également d'aborder des thématiques liées à l'entreprise, sa culture et son développement.
- L'entretien opérationnel : l'échange avec un responsable direct du futur collaborateur, permet de valider les compétences techniques et de proposer une évaluation technique.
- Un échange avec les co-fondateurs : permet de transmettre une vision stratégique et l'histoire de l'entreprise.
- Un échange téléphonique avec des anciens collaborateurs du candidat est établi avant la décision finale, afin de s'assurer que le futur collaborateur se sentira parfaitement intégré dans l'organisation

Nous portons une attention

particulière à l'information des candidats. À cet effet, nous essayons au maximum d'apporter un retour personnalisé à l'ensemble de nos candidats, et nous engageons à accompagner l'ensemble des nouveaux collaborateurs dans leur prise de fonction.

Un « Welcome package » (livret d'accueil) est remis au collaborateur en vue de faciliter son intégration et de lui communiquer les informations qui lui seront utiles au quotidien. Un déjeuner de bienvenue est organisé avec le manager et un pot de bienvenue est organisé avec l'ensemble des équipes.

Un parrain et une marraine, accompagnera le nouveau collaborateur en vue de faciliter son intégration à son arrivée. L'objectif est de :

- lui faire connaître plus rapidement les différentes entités, services,
- favoriser sa prise de contact avec les autres membres d'EcoAct,
- lui montrer son environnement de travail (serveur, ERP, copieur...),
- lui expliquer les procédures métier,
- répondre à ses questions diverses (logistiques, organisationnelles...).

Un parcours d'intégration personnalisé est co-construit avec les managers et les Ressources Humaines et mis en place en fonction des besoins individuels et de la fonction intégrée. Ces parcours s'adressent à l'ensemble des collaborateurs qu'ils soient jeunes diplômés ou professionnels confirmés.

Un entretien systématique en cours de période d'essai avec le/la Responsable Ressources Humaines a été mis en place en 2018 permettant de s'assurer de la bonne intégration du nouveau collaborateur et d'identifier les éventuels points de blocage ou de difficulté.

Dans le même esprit un « exit interview » avec le Responsable Ressources Humaines a été instauré afin d'identifier les raisons des départs des collaborateurs, recueillir formellement leurs suggestions sur les propositions d'amélioration sur tous les sujets à caractère Ressources Humaines (intégration, formation, culture d'entreprise, bien-être...), la démarche visant à développer une amélioration continue en matière de management des Ressources Humaines.



Parité et égalité salariale à tous les niveaux de l'entreprise

Pour éviter les différences qui se manifestent, à poste égal, nous examinons ces postes sur la base d'une grille de rémunérations évolutive et régulièrement mise à jour. Le Département des Ressources Humaines est garant de l'équité salariale et de l'absence de toute discrimination.

Cette grille de rémunérations a pour objectif de :

- Favoriser une rémunération juste, équitable, non aléatoire
- Fidéliser pour éviter le turnover
- Se doter d'un outil de pilotage pertinent

La performance est prise en compte dans le cadre des bonus sur objectifs versés annuellement. Le bonus annuel, est versé à tous les collaborateurs éligibles (c'est-à-dire : présents au 31 décembre), en fonction des résultats économiques de l'entreprise et de l'atteinte d'objectifs qui leur ont été personnellement fixés. Le critère « respect des valeurs/RSE du groupe » est l'un des

critères pris en compte lors de l'entretien d'évaluation annuel et à ce titre, formellement intégré dans la trame de l'entretien annuel.

Afin de poursuivre la construction d'une politique de rémunération groupe, transparente, équitable et motivante, il a été décidé en 2018 la constitution d'un Comité Rémunérations (« RemCo ») faisant appel à des experts en la matière, extérieurs à l'entreprise afin de mettre en place des bonnes pratiques et un processus similaire pour toutes les entités EcoAct.

Il a également été engagé un projet d'uniformisation de la politique de rémunération variable, projet qui verra le jour en 2019.



L'application volontaire partielle de la convention collective nationale Syntec en France

Afin de développer les avantages individuels dont peuvent bénéficier les collaborateurs, EcoAct a travaillé en 2018 sur la mise en place de mesures

individuelles de la convention Syntec, pour une applicabilité au 1er janvier 2019. Les collaborateurs éligibles se verront attribuer ainsi à titre d'exemple des jours d'ancienneté, une prime de vacances, la comptabilisation de jours exceptionnels de congés en jours ouvrables et non ouvrés... Il est prévu de communiquer une liste de ces avantages nouvellement attribués aux collaborateurs.



Groupe d'échanges et de travail Ressources Humaines à l'échelle du Groupe

En 2018, un groupe de partage des connaissances et de travail Ressources Humaines réunissant les Responsables RH des différentes entités d'EcoAct et des managers a été créé en 2018 afin d'établir un audit des pratiques et politiques ressources humaines locales et proposer une politique ressources humaines groupe chaque fois que cela est pertinent et possible ; le but de ce groupe est de favoriser un traitement similaire et équitable des collaborateurs, développer et déployer des bonnes pratiques

dans toutes les composantes de la gestion des ressources humaines de l'entreprise au sein de toutes les entités EcoAct.

En structurant la politique RH groupe, EcoAct entend également favoriser la mobilité des collaborateurs au sein des différentes entités et ainsi favoriser leur développement professionnel.



Notre politique de mobilité

EcoAct porte à la connaissance des collaborateurs les opportunités à pourvoir au sein du Groupe et reçoit en entretien les collaborateurs qui postulent en interne. Leur candidature est étudiée en priorité par les Managers et le département RH.

Dans le cadre du Groupe de travail Ressources Humaines, une politique de mobilité Groupe a été initiée et verra le jour en 2019.



Développement de l'esprit d'équipe

Pour renforcer la convivialité et la bonne humeur, EcoAct encourage les rencontres et moments de détente :

- Un petit-déjeuner hebdomadaire : chaque vendredi matin organisé dans les locaux parisiens d'EcoAct par deux collaborateurs volontaires, ce petit déjeuner commun permet de se retrouver et d'échanger dans une atmosphère détendue.
- Fêtes du calendrier : la galette de l'Épiphanie, les chocolats de Pâques, le sapin de Noël sont autant de bonnes occasions pour les équipes de se réunir et créer du lien entre tous.
- Une soirée de fin d'année : moment particulier de détente pour remercier les collaborateurs et célébrer les résultats de l'entreprise.

- Poursuite des petites attentions dans le cadre des événements importants dans la vie du collaborateur (mariage, naissance...).

- Un séminaire annuel à présent au niveau international : pour transmettre de nouvelles informations, renforcer la cohésion d'équipe et favoriser l'intégration des nouveaux collaborateurs. Le séminaire annuel du Groupe EcoAct a rassemblé les équipes France, États-Unis, Espagne et Royaume-Uni pendant deux jours, au Châteauform' Berges de Seine les 15 et 16 janvier 2018. Au programme : présentation des progrès réalisés et de la stratégie du groupe, brainstorming sur l'identité du Groupe animé par un expert externe, team-building et activités sportives.

Liste d'opérations menées en 2018 :

- Fête de fin d'année d'EcoAct France et Alliantis, organisée le 20 décembre 2018 avec la remise d'un bon cadeau d'un montant de 60€ offerts à tous.
- 100% de l'abonnement Velib pris en charge pour

les collaborateurs qui en font la demande.

- Une salle commune « le foyer » a été imaginée en lien avec le Comité RSE. Son aménagement a été réalisé en milieu d'année et il est à la disposition de chacun pour les repas ou les moments de partage.
- Livraison de fruits pour tous pris en charge par l'entreprise avec aussi possibilité de commande par les collaborateurs de paniers de fruits et légumes de saison et locaux.
- Décision de débloquer un budget pour la mise en place en 2019 d'une bibliothèque collaborative de partage de livres, DVD, magazines...

- Réalisation de travaux sollicités par les collaborateurs (isolation thermique et sonore de nos locaux : fermeture de la porte de l'annexe, mise en place de film solaire, étude pour changer les fenêtres en 2019...) dans un souci permanent de confort, de sécurité et d'amélioration des conditions de travail des collaborateurs.



Notre éco-responsabilité d'EcoActeurs !

En outre, chaque collaborateur d'EcoAct est invité à adopter une attitude éco-responsable et exemplaire au sein de l'entreprise, qui se traduit par le recyclage du papier, le tri sélectif, l'arrêt de tous les matériels électroniques le soir et le weekend, etc. Ce point est discuté lors des entretiens annuels avec chaque collaborateur.

Par ailleurs, les collaborateurs ont la possibilité de poser des jours de congés pour s'engager dans des causes humanitaires et sociales, en accord avec leur responsable.

EcoAct a par ailleurs financé depuis 2016 deux projets de l'ONG Entrepreneurs For Life, à hauteur de 3 000 €.

Le premier projet, Human Education, a permis le financement de cours d'anglais pour près de 200 élèves, parmi les familles les plus démunies,

en zone rurale, au Cambodge. Le manque d'éducation est la première cause de pauvreté dans le monde.

Le second projet, Les lavandières d'Abidjan, consiste à créer un centre dans le quartier de Port-Bouët.

Les femmes lavandières d'Abidjan, appelées aussi les Fanicos (qui signifient celles qui lavent le linge en langue malinké), viennent des populations les plus pauvres des bidonvilles d'Abidjan. Le plus souvent illettrées, ces femmes entrepreneures se lèvent à 5h du matin pour aller chercher le linge dans les différents quartiers d'Abidjan. Elles récupèrent le linge chez les particuliers et vont le laver là où elles le peuvent (rivières, puits, points d'eau, à leur domicile, ou au domicile des clients). Elles travaillent dans des conditions déplorables, sans matériel adapté, dans des zones parfois risquées et sont souvent accompagnées de leurs enfants en bas-âge. Le centre permet, au sein de locaux adaptés, de fédérer 40 lavandières.

Focus sur : EcoAct Espagne

« Afin de promouvoir une alimentation et une consommation responsable, chacun d'entre nous prépare un délicieux repas végétalien pour le reste de l'équipe une fois par mois ».

« La plage est l'un des atouts les plus précieux de Barcelone. Afin de remercier l'océan et de contribuer à sa propreté, un nettoyage social des plages sera organisé avant le début de l'été. »



Axe 1 : Résultats

Nos principaux résultats en 2018 par rapport à nos engagements à 2020 :

Objectif de 90 % de satisfaction des collaborateurs :

- 98 % des collaborateurs sont fiers de dire qu'ils travaillent pour EcoAct en 2018 (+12 points par rapport à 2016).
- EcoAct est certifié Great Place to Work et a intégré le palmarès GPTW des entreprises françaises

Définir et déployer une politique d'achats responsables

- Réalisation en 2018 d'un diagnostic et état des lieux des pratiques actuelles, pour définir des grands principes et axes prioritaires en matière d'achats responsables
- EcoAct classé dans la catégorie « Gold » par EcoVadis pour son action en 2018

Objectif de 95 % de satisfaction annuelle des clients dans la réalisation des missions

- En 2018, le résultat est de 86% de satisfaction, atteint en comptabilisant les scores NPS (Net Promoteur Score) supérieurs ou égaux à 8 sur une échelle de 1 à 10. A noter que le NPS sur la période est de 52, ce qui est très remarquable.

Garantir le principe d'une rémunération égale à compétences égales

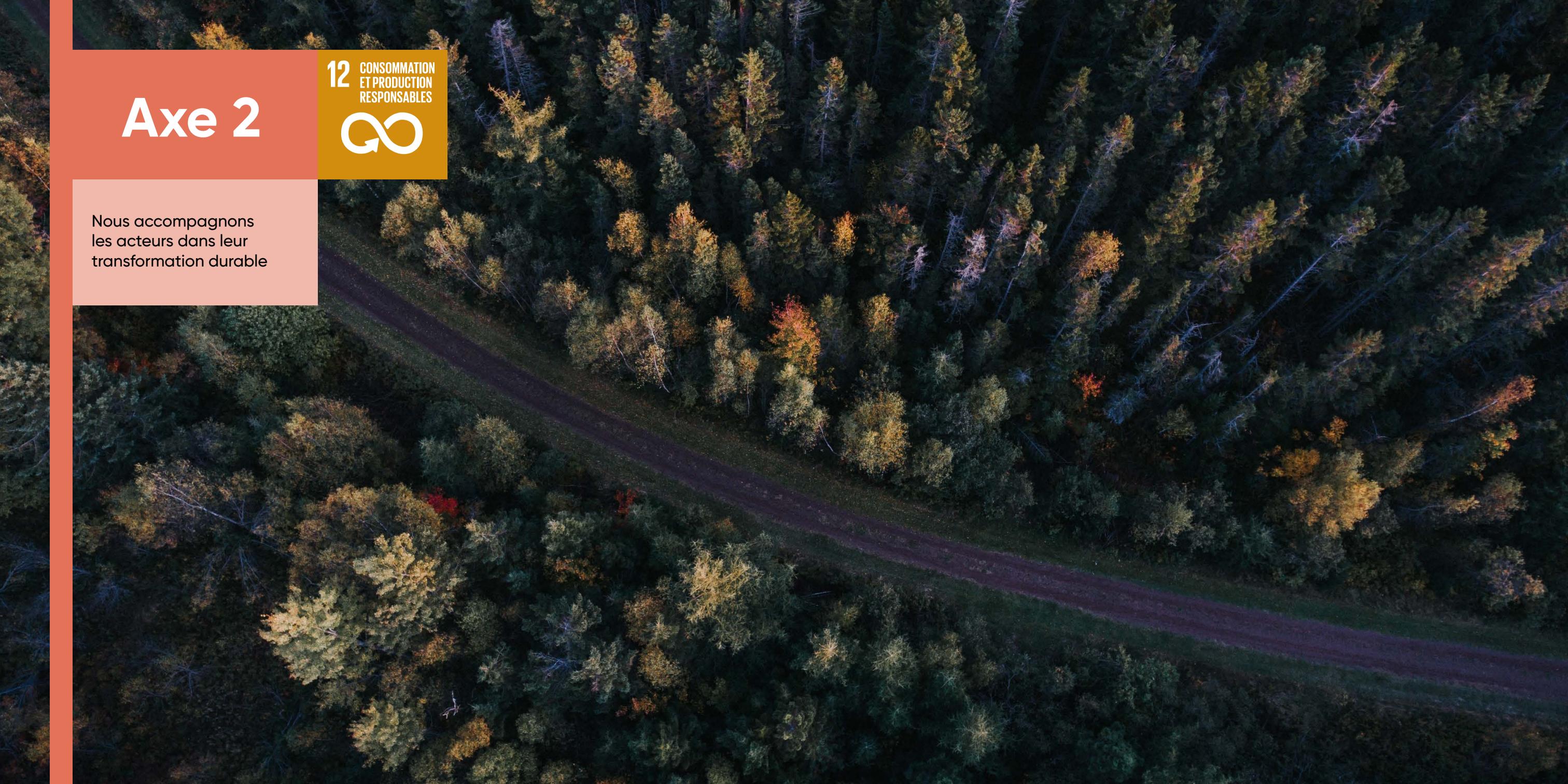
- Constitution d'un Comité Rémunérations « RemCo » faisant appel à des experts en la matière, extérieurs à l'entreprise afin de mettre en place des bonnes pratiques et un processus similaire pour toutes les entités EcoAct.

Axe 2

12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



Nous accompagnons
les acteurs dans leur
transformation durable



Nos Engagements à 2020 :

- Proposer une palette de 5 offres innovantes par an au service de nos clients
- Accompagner chaque année au moins 30 clients à travers des services innovants
- Diffuser chaque année au minimum 10 publications à contenu sur les solutions innovantes développées et déployées par EcoAct contribuant à une économie bas-carbone et durable

Ces engagements contribuent aux cibles ODD suivantes : 12.6, 12.8

Pour en savoir plus : un.org/sustainabledevelopment/fr/sustainable-consumption-production/

Nos actions

Nous proposons aux entreprises et aux territoires la plus large gamme de solutions premium pour relever efficacement les défis du changement climatique

Forts d'une douzaine d'années d'expérience dans le développement de stratégies et de solutions climat à l'échelle internationale, nous accompagnons les dirigeants dans la transformation de leur business model, pour faire de l'action climat et RSE de véritables leviers de performance.

Pour définir et déployer des stratégies climat-carbone-RSE sur-mesure, intégrées à l'ensemble de leur chaîne de valeur, nous apportons **3 types d'expertise** que nous pouvons combiner :

- **Conseil stratégique en matière de réduction, d'adaptation et de financement climat** : audit et analyse de scénarios

climatiques, identification des risques et des opportunités, analyse de matérialité, définition d'objectifs et de feuilles de route, conduite du changement, engagement et consultation des parties prenantes, animation de réseaux, veille et conseil en communication...

- Systèmes de **mesure** et de management de données (smart data) : alignement avec la réglementation, reporting, mise au point d'indicateurs, gestion de l'énergie, efficacité énergétique, énergie renouvelable...
- Conception et **développement de projets sur le terrain** : formation et mise en place de solutions de réduction, d'adaptation et de compensation en lien avec les ODD, expérimentation et développement de projets terrain, sélection de projets à fort impact climat et biodiversité, actions de communication, évaluation de la contribution aux ODD...

Nous investissons en R&D pour soutenir l'innovation durable

Nous plaçons l'innovation et la recherche au cœur de notre politique de développement. Depuis la création d'EcoAct en 2006, le secteur économique dans lequel nous intervenons n'a cessé d'évoluer. Cette tendance s'intensifie dans le cadre de la mise en œuvre des engagements de l'Accord de Paris sur le climat. Pour accompagner les acteurs pionniers de la transition vers une économie bas-carbone et durable, nous ne cessons de développer nos propres savoir-faire et services afin d'être des moteurs d'innovation pour nos clients et partenaires.

En sus des missions de recherche menées pour le compte de nos clients, nous avons mené en 2018, 11 actions internes de recherche et innovation, regroupées dans 6 grandes thématiques :

Agir dans sa chaîne de valeur

Ce programme vise à lever les verrous à la mise en place par les entreprises de stratégies d'action climatique dans leurs chaînes de valeur, au travers de l'évaluation de leurs risques climat ou de la mise en place de programmes climat qui impliquent leurs parties prenantes au-delà de leur strict périmètre d'opération :

fournisseurs, clients, salariés, partenaires. Les actions menées en 2018 ont notamment porté sur l'extension de nos modèles d'évaluation de la **vulnérabilité aux impacts physiques des changements climatiques**, le développement d'un modèle sur l'estimation d'attribution de quotas gratuits dans le cadre du **marché européen du carbone** pour les industries qui sont concernées, et sur l'**évaluation des risques de transition** liés au climat pour les organisations selon les recommandations de la TCFD.

Objectifs du Développement Durable (ODD) et financement d'impact

Ce programme de recherche vise à développer les méthodologies et outils nécessaires pour faciliter l'engagement et mesurer la contribution positive des entreprises aux Objectifs du Développement Durable (ODD), adoptés par les Nations Unies en 2015. Il contribue également à l'émergence de modes de financements basés sur les résultats et de financements à impact permettant de soutenir des projets ayant une large palette de bénéfices sociétaux. A ce titre, nos équipes ont travaillé en 2018 à l'identification de potentiels et la structuration de projets innovants visant à **renforcer les puits de carbone**,

avec un focus particulier sur les écosystèmes forestiers terrestres et côtiers et pouvant générer des bénéfices multiples pour le **climat et la biodiversité**.

Technologies et solutions bas-carbone

Ce programme de recherche porte sur l'étude et le développement de technologies et solutions bas-carbone. Il vise à faciliter le déploiement d'une palette de solutions contribuant à la transition vers une économie bas-carbone, dans les pays en développement comme dans les économies les plus avancées.



Notre équipe de R&D

Nous avons mené en 2018 une action d'innovation visant à concevoir un **nouveau prototype plus performant de foyer amélioré de cuisson** à destination de projets en Afrique de l'est et une action de recherche visant à développer un référentiel de **sélection de projets à fort impact climat** pouvant être employé dans tous les pays, quels que soient les contextes réglementaires en place.

Alignement du secteur financier sur l'Accord de Paris

Nos activités de R&D sur cette thématique visent à développer un ensemble de méthodologies et un système d'indicateurs permettant aux propriétaires et gestionnaires d'actifs d'évaluer efficacement la compatibilité d'une large palette d'actifs financiers avec l'objectif de l'Accord de Paris de contenir la hausse de la température moyenne à la surface du globe nettement en dessous de 2°C par rapport à l'ère préindustrielle. En 2018, nous avons mené des travaux d'analyse comparées de **méthodologies d'empreinte carbone de portefeuilles financiers** et développé une approche et des outils de calcul alignés avec les **recommandations de la TCFD**, dans le cadre d'une **thèse CIFRE**, dont le programme de recherche a été validé par l'ANRT

(Association Nationale de la Recherche et de la Technologie).

Mécanismes de compensation carbone dans le contexte « post-2020 » de l'action climatique

En appelant les États et les acteurs non-étatiques à s'engager dans une action climatique volontaire ambitieuse et en favorisant l'émergence de nouvelles réglementations, la mise en œuvre de l'Accord de Paris modifie fortement les frontières des marchés réglementaires et volontaires telles que définies jusqu'à présent par le protocole de Kyoto. À travers ce programme, nous développons les outils nécessaires pour accompagner efficacement les acteurs publics et privés dans la mise en place de **stratégies de neutralité carbone ou zéro émission nette à horizon 2050-2100**. Nos travaux menés en 2018 ont porté notamment sur la définition et les enjeux de la **neutralité carbone pour les organisations privées**, et d'autre part, les **enjeux d'une interconnexion des marchés carbone à l'échelle internationale**.

Stratégies de décarbonisation des entreprises et écoconception de produits

Dans ce programme R&D, nous développons des méthodologies et outils opérationnels au service d'une meilleure prise en

compte des enjeux climatiques et environnementaux au cœur de l'activité des entreprises. Ces méthodes et outils collaboratifs peuvent faciliter les décisions stratégiques, l'écoconception de produits ou encore les activités de pilotage et de reporting. Nos actions menées en 2018 ont porté notamment sur la thématique des **infrastructure durables**, et sur le développement de **méthodologies de calcul d'émissions de GES évitées**.



Nous partageons de l'information et notre savoir-faire

C'est avec une forte conviction partagée au sein d'EcoAct que nous contribuons à la diffusion des savoirs et connaissances sur les thématiques ci-dessus. Nous partageons nos analyses et décryptages avec le plus grand nombre par le biais de nombreuses publications.

Pour cela, nous nous concentrons sur la production de contenu informatif, éducatif et intéressant pour nos lecteurs. Nous publions fréquemment des blogs sur un éventail de sujets liés au changement climatique et à la législation, ainsi que des fonctionnalités plus approfondies telles que des fiches d'information et des livres électroniques. Notre étude annuelle sur la performance en matière de reporting sur le développement durable du CAC 40, du FTSE 100, du DOW 30 et de l'IBEX 35 vise à mettre en évidence et à encourager les meilleures pratiques pour toute entreprise confrontée aux impacts du changement climatique.

Tout le contenu publié en 2018 est disponible sur notre site internet.



Rapport annuel « Performance en matière de reporting climat : Où en sont les entreprises du CAC 40 ? »

Afin d'analyser la performance climat des plus grandes entreprises françaises, de valoriser les meilleures pratiques, d'informer et d'inspirer le plus grand nombre, EcoAct publie annuellement son rapport emblématique qui passe au crible la performance en matière de reporting climat des entreprises du CAC 40.

Ainsi, en septembre 2018, le 8ème rapport « Performance Climat : où en sont les entreprises du CAC40 ? » a vu le jour. Issu de plusieurs mois de recherche, il analyse les engagements, la stratégie, les actions et les résultats des entreprises du CAC40 en matière de performance climat, à partir des données communiquées publiquement par ces dernières. Dévoilé aux entreprises lors d'un événement dédié et plus largement à l'ensemble des publics, ce rapport permet d'engager les acteurs à accélérer leur action pour le climat. En établissant un classement des entreprises les plus performantes au sein du CAC 40, il encourage une meilleure reconnaissance des efforts des entreprises les plus avancées dans ce domaine et promeut les meilleurs pratiques. Ce rapport est également décliné au travers des principaux indices de la bourse au niveau international, FTSE 100, DOW 30, IBEX 35, CAC 40, et donne lieu à une publication simultanée en France, au Royaume-Uni, en Espagne et aux États-Unis.

Un nouveau rapport sur la performance en 2018 sera publié au quatrième trimestre 2019.

[Téléchargez le Rapport](#)

Une sélection de nos études, notes d'analyse, eBooks et fiches d'information

LE DÉFI CLIMATIQUE DES VILLES

Etude « Le défi climatique des villes » menée par EcoAct et WWF

L'étude sur le défi climatique des villes, publiée en octobre 2018, est un fruit de la collaboration entre EcoAct et WWF France. Dans l'optique de s'engager au plus près des acteurs locaux, cette étude a vocation à accompagner les collectivités et les élus locaux dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris, en leur proposant des trajectoires de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur mesure et des solutions concrètes. Plus précisément, elle donne une mesure du défi climatique aux collectivités, en attribuant aux dix plus grandes métropoles françaises un volume d'émissions à ne pas excéder d'ici 2100 pour éviter une élévation de la température moyenne de la planète au-dessus des 2°C.

Téléchargez l'étude



Note d'analyse et de décryptage sur la neutralité carbone

S'inscrivant dans le cadre de nos décryptages experts à destination des entreprises, territoires et organisations, cette note publiée en octobre 2018 a pour vocation de poser les bases solides pour mieux comprendre et atteindre la neutralité carbone au sein de toute organisation.

Partant du constat que la neutralité carbone ouvre un champ de progrès nouveau pour les entreprises et territoires, cette note aide à repenser son développement et son déploiement dans une perspective économique compatible avec un monde neutre en carbone.

Téléchargez la note

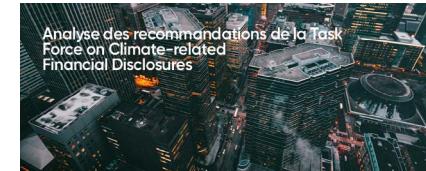
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

eBook « Les Objectifs de développement durable expliqués pour votre organisation »

Cette publication présente les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU qui définissent l'agenda universel du développement durable à horizon 2030, pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et assurer une prospérité pour tous.

Elle démontre notamment comment une stratégie ODD adaptée permet de renforcer la cohérence et la clarté de toute démarche RSE. Les ODD y sont également abordés sous l'angle d'une opportunité pour les entreprises et les organisations de repositionner de manière stratégique leurs efforts en matière environnementale, sociale et de gouvernance et de communiquer sur leurs engagements et leurs réalisations en faveur du développement durable.

Téléchargez l'eBook



Analyse des recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures

eBook « Analyse des recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures »

La crise climatique constitue une menace importante pour l'économie mondiale, dont l'encadrement du reporting des entreprises doit tenir compte. Le groupe de travail sur les informations financières liées au climat (Taskforce on Climate-related Financial Disclosures – TCFD) a publié, en 2017, un ensemble de recommandations visant à encourager un reporting financier cohérent, fiable et clair pour permettre aux investisseurs de tenir compte des risques liés au climat.

Cette publication analyse le contenu de ces recommandations largement reconnues, leur importance stratégique et leurs implications pour les acteurs économiques, afin de leur permettre de s'en saisir pour mieux anticiper les risques et les opportunités liés au dérèglement climatique.

Téléchargez l'eBook



5 étapes pour définir (et atteindre) un objectif science based

Factsheet « 5 étapes pour définir (et atteindre) un objectif de réduction science-based »

Les objectifs recommandés par la science climatique, appelés Science-based targets (SBT), sont des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre définis en cohérence avec la trajectoire de 2°C définie par l'Accord de Paris. Afin d'accompagner cette démarche en pleine expansion et de permettre à tous les acteurs de prendre les devants, EcoAct a publié en septembre 2018 une factsheet dédiée, qui décrypte les principes et les enjeux de la mise en place des SBT. Plus concrètement, elle expose les 5 étapes clés pour définir et atteindre les objectifs en phase avec les recommandations de l'initiative SBTi.

Téléchargez la Factsheet

Axe 2 :

Résultats

Nos principaux résultats en 2018 par rapport à nos engagements à 2020 :

Proposer une palette de 5 offres innovantes par an au service de nos clients

En 2018, les offres innovantes suivantes ont été développées :

- Nouvelle offre stratégie et mesure d'impact ODD et climat
- Nouvelle offre Energie Renouvelable (RECs/GOs)
- Nouvelle offre TCFD pour les entreprises
- Nouvelle offre empreinte carbone de portefeuilles d'actifs financiers
- Avec l'équipe Alliantis : nouvelle offre pour l'organisation d'événements de dialogue multi-acteurs et de mobilisation du grand public sur les enjeux du climat (ex. FIM)
- Avec l'équipe Alliantis : nouvelle offre RSE/dialogue parties prenantes et enjeux Climat

Accompagner chaque année au moins 30 clients à travers des services innovants

- 32 missions sur des services innovants ont été réalisées en 2018

Diffuser chaque année au minimum 10 publications à contenu sur les solutions innovantes développées et déployées par EcoAct contribuant à une économie bas-carbone et durable

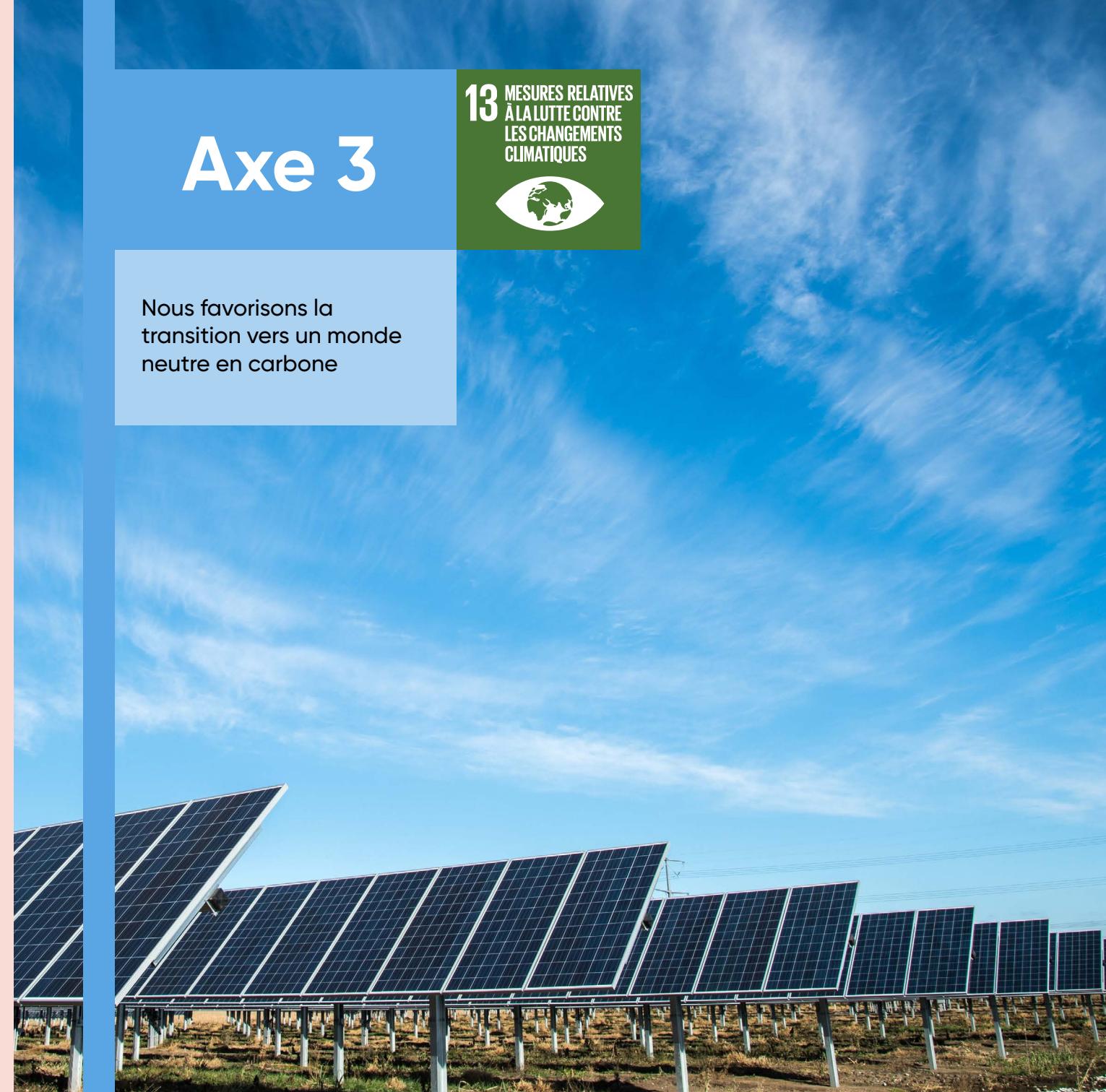
- En 2018 conception et diffusion du Rapport annuel « Performance Climat, d'une Note de décryptage sur la Neutralité carbone des entreprises, d'une Etude « Le défi climatique des villes » menée par EcoAct et WWF, de deux eBook et d'une factsheet.

Axe 3

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



Nous favorisons la transition vers un monde neutre en carbone



Nos Engagements à 2020 :

- Maintenir la neutralité carbone annuelle d'EcoAct à horizon 2020 (zéro émission nette)
- Objectif de 10 % de réduction des émissions de CO₂ par collaborateur à horizon 2020 par rapport à l'année de référence 2017, avec définition de notre propre trajectoire 2°C au regard des Science Based Targets.
- Objectif de 10 % de réduction des émissions de CO₂ liées aux déplacements professionnels, par collaborateur, à horizon 2020 par rapport à l'année de référence 2017
- Croissance de 25 % par an des activités d'EcoAct dédiées à la lutte contre les changements climatiques

Ces engagements contribuent aux cibles ODD suivantes : 13.1, 13.2

Pour en savoir plus : un.org/sustainabledevelopment/fr/climate-change-2/

Nos actions

Nous accompagnons les acteurs dans leur démarche de neutralité carbone, en cohérence avec l'Accord de Paris et les Objectifs de Développement Durable

L'Accord de Paris de 2015 a scellé la volonté historique de 195 pays de limiter les impacts climatiques des activités humaines pour maintenir l'élévation de température moyenne au-dessous de 1,5°C ou 2°C par rapport à l'ère préindustrielle. L'ambition de neutralité carbone inscrite au cœur de l'Accord de Paris appelle à une action immédiate.

L'urgence climatique impose d'agir de manière rapide et radicale, et d'utiliser dès maintenant l'ensemble des outils disponibles. Pour une entreprise ou un territoire, la démarche à suivre se résume en 3 points : La mesure de ses émissions de GES ; La réduction massive de ces émissions ; Le financement de la transition dans des activités au-delà de son périmètre, notamment via l'acquisition de crédits carbone et le développement de projets de compensation (projets de réduction d'émissions ou de séquestration de carbone).

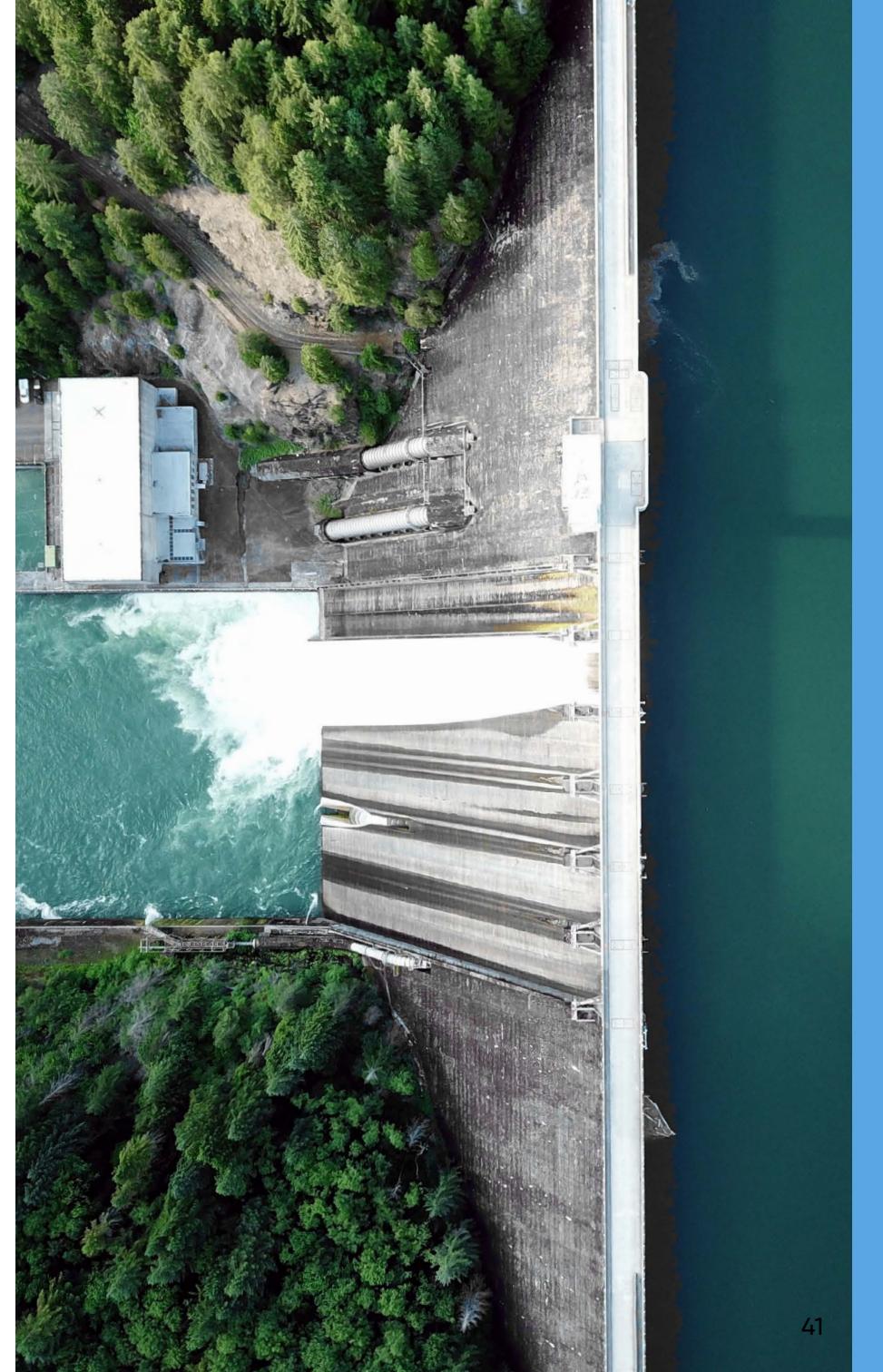
C'est pourquoi, nous proposons la gamme de solutions la plus complète pour atteindre ces objectifs tout en apportant des co-bénéfices aux populations locales en lien avec les Objectifs de Développement Durable.

Nous soutenons, partout dans le monde, le développement de projets bas-carbone

Le développement de projets via des mécanismes de compensation carbone à fort impact positif et bénéficiant aux communautés locales constitue l'un des piliers de l'activité d'EcoAct.

Nous avons un double rôle : développer des projets de compensation carbone et valoriser des projets existants développés par des partenaires. La compensation des émissions carbone d'une organisation s'opère par le financement de programmes permettant d'éviter ou de séquestrer une quantité d'émissions équivalente.

Les projets menés ou suivis par EcoAct sont engagés en concertation avec l'ensemble des parties prenantes locales, afin de garantir des bénéfices sociaux et environnementaux. Nous veillons à suivre les meilleures pratiques en matière de compensation en suivant la charte ICROA qui promeut les pratiques les plus avancées (voir encadré plus haut).



Focus sur les réussites marquantes de notre filiale Climate Pal au Kenya

Implanté au Kenya depuis 2011, EcoAct met son expertise de près de 15 ans au service des équipes locales de sa filiale Climate Pal, qui mettent en œuvre des actions sur le terrain au bénéfice du climat, des forêts et des populations locales.

Le Kenya perd chaque année 50 000 hectares de forêt et a aujourd'hui un couvert forestier très faible. L'accès à l'énergie étant limité dans de nombreuses régions du pays, les populations n'ont comme seul recours que de brûler du bois, à l'intérieur de leur maison, pour cuisiner et se nourrir.

Le projet Hifadhi-Livelihoods développé et financé par le Fonds Livelihoods, en partenariat avec EcoAct et sa filiale locale Climate Pal, a permis de distribuer aux populations locales des fours de cuisson améliorés, dans les zones rurales au Kenya. Ses fours réduisent la consommation de bois pour près de 60% en comparaison à un foyer trois pierres traditionnel. Hifadhi (« préserver » en swahili) porte bien son nom !

En 2016, la première phase du projet (Hifadhi-Livelihoods I) a atteint son objectif de fournir à 60 000 familles ces foyers améliorés dans trois districts du Comté d'Embu (Embu Est, Embu Nord, Mbeere Sud). En 2017, le projet Hifadhi-Livelihoods I a généré 250 000 crédits carbone certifiés Gold Standard, correspondant aux émissions carbonées

évitées par les activités du projet.

La deuxième phase du projet, lancée sur le terrain en 2018, a pour objectif de distribuer 60 000 nouveaux foyers améliorés dans tous les districts du Comté de Tharaka Nithi dans les prochaines années. Les deux comtés se retrouvent au pied du Mount Kenya, une région impactée par le changement climatique et la déforestation.

2018 a été une année d'expansion pour le projet, avec la préparation de cet objectif ambitieux de distribution de fours de cuisson dans une nouvelle région.



Valorisation des meilleurs projets de lutte contre les changements climatiques

Au-delà du développement de projets, nous avons participé à la mise en place et certification de plus de soixante-dix projets de compensation carbone, et avons ainsi développé une expertise sur la plupart des technologies disponibles. Pour répondre à la demande de nos clients en matière de projet de compensation carbone, nous avons développé un réseau de partenaires importants, nous permettant d'avoir **accès à près de mille projets sur tous les continents**.

Afin de valoriser les meilleurs projets, nous avons développé un programme d'audit comprenant les deux volets suivants :

- **Visite de terrain** : nous visitons la plupart des projets que nous proposons à nos clients afin d'avoir une connaissance très précise du projet, et de valider la rigueur de la démarche menée par le porteur de projet. Lors de ces visites, nous accordons également une attention très particulière aux co-bénéfices sociaux, économiques et environnementaux du projet, afin d'évaluer son impact pour les communautés locales. Nous proposons également ces visites à nos clients, afin d'enrichir leur démarche climat.
- **Management des risques** : en parallèle des visites de terrain, nous avons développé un système de management des risques, visant à garantir la qualité des projets soutenus et à ne faire courir aucun risque à nos clients. Ainsi, notre matrice des risques permet d'analyser chaque projet sous plusieurs facteurs : juridique, réputationnel, communicationnel, géopolitique, etc. De cette manière, nous retirons 20% des projets certifiés par les standards du marché les plus reconnus. Cela nous permet d'établir une démarche irréprochable. Au-delà de cette matrice, nous

analysons chaque projet sous le prisme des Objectifs du Développement Durable grâce à un **EcoScore** développé par nos experts. Cela permet d'intégrer les projets dans la structure onusienne du développement durable. Des indicateurs de performances en lien avec ces objectifs sont suivis et communiqués à nos clients afin de leur permettre de comprendre et valoriser leur impact local.

Grâce à cette démarche, nous avons pu créer un portefeuille restreint de vingt projets qualitatifs et qui répondent aux principales attentes de nos clients. Ainsi, nous valorisons et soutenons les meilleurs projets de lutte contre les changements climatiques enregistrés sous les mécanismes de compensation carbone au niveau mondial.

Notre impact local dans les pays en développement en chiffres (d'après une étude menée par l'ICROA et l'Imperial College de Londres) :

60M€

investis pour les communautés locales

20,000 EMPLOIS ETP

créés dans les pays en développement

6 MILLIARDS €

de valeur économique, sociale et
environnementale créée



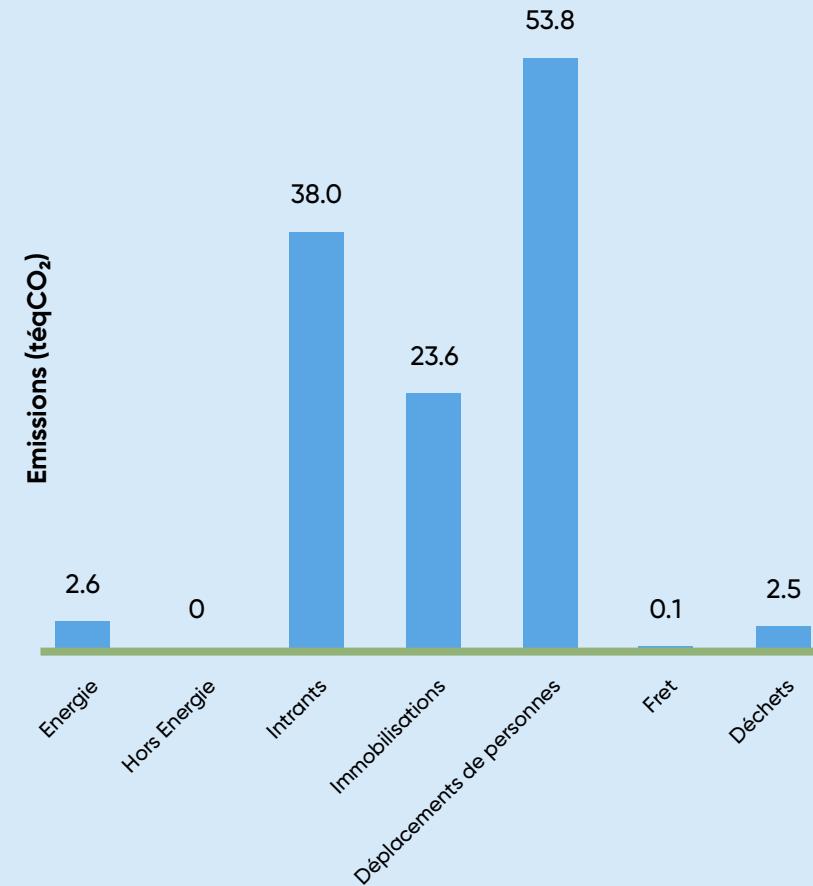
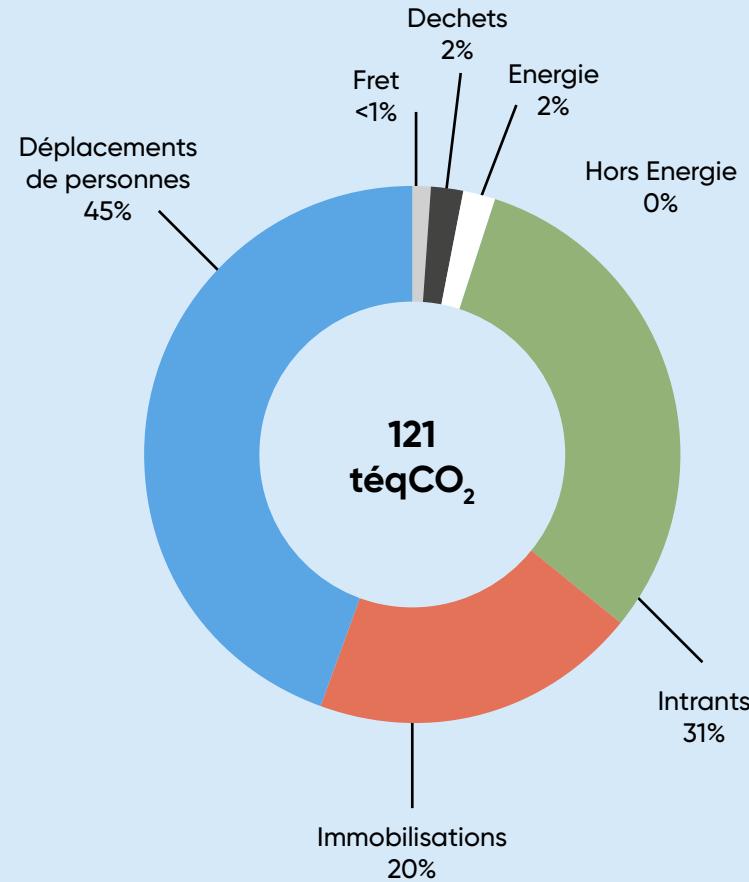
Nous contribuons à la neutralité carbone mondiale

L'amélioration de la performance environnementale fait partie de notre cœur de métier. Engagés dans une démarche de réduction, nous compensons chaque année la totalité de nos émissions de gaz à effet de serre (GES).

La mesure de nos émissions, une étape clé

Depuis 2007, nous réalisons chaque année notre Bilan Carbone®, afin de suivre l'évolution de nos indicateurs de performance et de mettre en place des actions de réduction de notre empreinte climatique.

Nos émissions totales de GES sur l'année 2018 s'élèvent à environ **121 téqCO₂** soit environ **2,61 téqCO₂** par collaborateur ETP.



Le poste le plus émissif est celui des déplacements de personnes (45% pour 54 téqCO₂), notamment en raison des déplacements professionnels en avion. Les Intrants, dont l'impact provient notamment des prestations de services (31% pour 38 téqCO₂) et les Immobilisations (20% pour 24 téqCO₂) ont également un impact significatif. Les autres postes représentent chacun moins de 5% du bilan (l'énergie : 2% ; les déchets : 2% ; le fret & le poste hors énergie : moins de 1%). Bien que leur impact reste moindre au regard du bilan total, nous y accordons également de l'importance dans le choix d'action de réduction de notre empreinte.

Notre démarche de réduction de nos émissions de GES

Nous nous impliquons chaque année dans la réduction de nos émissions de GES en définissant de nouvelles actions de lutte contre le changement climatique. Voici un aperçu de nos actions menées en 2018 :

- Campagnes de sensibilisation de réduction des consommations énergétiques, de bon tri des déchets et de limitation des impressions papier ;
- Limitation des fournitures à

- usage unique ;
- Poursuite de la rénovation thermique des locaux ;
- Mise en place d'un outil de suivi des déplacements professionnels des collaborateurs ;
- Mise en place d'Eco Lunch Box afin de réduire les déchets d'emballage liés aux repas du déjeuner.

Par ailleurs, du fait de l'importance de l'impact de nos déplacements, nous accordons une attention particulière à le réduire.

Ainsi, nous prenons en charge les abonnements de transports en commun et de vélo urbain des collaborateurs à 100%. De fait, la quasi-totalité des salariés se rend au travail en transports en commun, à pied ou à vélo. Nous avons également mis en place le télétravail à raison d'un jour fixe par semaine par collaborateur dont les fonctions le permettent. Nous disposons d'une installation de visioconférence permettant, le cas échéant de :

- Limiter le nombre de déplacements liés à la réalisation d'une mission d'accompagnement ;

- Renforcer le lien de proximité entre clients et consultants en organisant des réunions de travail plus régulières.

Enfin, les collaborateurs utilisent la 2^{ème} classe lors de leurs déplacements en train ou avion (moins émissive que la première classe), sauf autorisation particulière liée à la distance parcourue.

En complément de la compensation carbone de ses activités, le Comité RSE d'EcoAct a formulé le projet pour 2019 de proposer aux collaborateurs de compenser leurs émissions personnelles liées au transport aérien, sur une base volontaire.



Focus EcoAct UK

« Au-delà du calcul de ses émissions annuelles sur les scopes 1, 2 et 3, EcoAct UK calcule et compense les émissions personnelles de ses employés (émissions de voyages, d'hébergement/hôtel et de résidences personnelles). Il s'agit d'un avantage souvent cité par les employés comme facteur décisif pour leur intégration dans l'entreprise.

Pour soutenir cette mission, EcoAct UK mesure et gère ses impacts sur l'environnement au moyen d'un système de management de l'environnement certifié de manière indépendante (ISO 14001 : 2015). Le système est certifié depuis 2010 et EcoAct, dans son ancienne version de Carbon Clear, a été le premier cabinet de conseil en gestion du carbone à obtenir cette certification.

Le groupe de travail assurant le pilotage de la performance environnementale de l'entité UK est présidé par le CEO britannique et se réunit régulièrement pour examiner les performances environnementales et définir des objectifs

d'amélioration. La société tire également parti des actions en faveur de l'environnement menées par l'équipe interne CClearer, qui propose et teste des initiatives internes telles que des journées sans déchets, une amélioration de la mesure d'empreinte, des campagnes d'extinction des appareils, etc. afin de prendre en considération notre impact carbone dans notre travail quotidien ».

En 2018, notre neutralité carbone contribue au financement d'un projet au Inde

Dans notre démarche d'exemplarité auprès de nos parties prenantes, nous compensons depuis 2008 l'ensemble de nos émissions de GES dites « résiduelles ». Notre compensation volontaire des émissions s'opère par le financement de programmes bas-carbone d'aide aux pays en développement, suivant rigoureusement les principes établis dans la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CNUCCC) et le Protocole de Kyoto.

Cette année, EcoAct finance un projet en Inde visant à générer de l'électricité par le biais d'une centrale hydroélectrique afin

de se substituer aux centrales thermiques à charbon. En Inde, la consommation de charbon représente 56% de la consommation totale en énergie. Dans le nord du pays, proche de l'Himalaya, cette dépendance représente une menace pour l'environnement et pour les populations locales. Le projet permet à la fois d'alimenter des régions de l'Etat de l'Himachal Pradesh peu accessibles et de réduire la vulnérabilité de la région à l'augmentation du coût des énergies fossiles. De plus, l'installation permet de lutter contre le phénomène d'accélération de la fonte des glaces en Himalaya en limitant l'émission de fines particules de charbon responsables de la fonte des glaces.

Résultats et co-bénéfices :

- Centrale d'hydroélectricité de 86 MW
- 275 532 téq.CO₂ réduites chaque année
- Création d'emplois locaux
- Réduction de la dépendance des populations aux prix croissants des énergies fossiles
- Création d'une école, d'une route pour désenclaver la zone et d'un centre médical local dans le cadre du projet
- Augmentation des investissements dans les zones isolées

Axe 3 : Résultats

Nos principaux résultats en 2018 par rapport à nos engagements à 2020 :

Maintenir la neutralité carbone annuelle d'EcoAct à horizon 2020 (zéro émission nette)

- Sur l'année 2018, nos émissions totales de GES s'élèvent à environ 121 téqCO₂ soit environ 2,61 téqCO₂ par collaborateur ETP.
- Nous compensons l'ensemble de nos émissions de GES dites « résiduelles » ce qui permet cette année de financer un projet en Inde visant à générer de l'électricité par le biais d'une centrale hydroélectrique afin de se substituer aux centrales thermiques à charbon.

Objectif de 10 % de réduction des émissions de CO₂ par collaborateur à horizon 2020 par rapport à l'année de référence 2017, avec définition de notre propre trajectoire 2°C au regard des Science Based Targets (SBT).

- En 2018, nous avons mis en place de nouvelles actions de réduction des émissions et préparons un plan d'action SBT pour 2019.

Objectif de 10 % de réduction des émissions de CO₂ liées aux déplacements professionnels, par collaborateur, à horizon 2020 par rapport à l'année de référence 2017

- En 2018, nous avons observé que nos déplacements domicile-travail se font en transports en commun, à pied ou vélo. Il reste à agir sur la réduction des déplacements professionnels, notamment longue distance.

Croissance de 25 % par an des activités d'EcoAct dédiées à la lutte contre les changements climatiques

- En 2018 l'activité d'EcoAct s'est fortement développée en France comme à l'international, avec un taux de croissance de 10 % par rapport à 2017 et une priorité donnée à la lutte contre les changements climatiques.

Axe 4

7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



Nous soutenons le déploiement, à l'échelle internationale, de solutions d'efficacité énergétique et des énergies renouvelables



Nos Engagements à 2020 :

- Accompagner chaque année à minima 20 clients dans leur transition énergétique (énergies renouvelables et efficacité énergétique)
- Maintenir 100 % de consommation d'électricité verte pour EcoAct
- Soutenir chaque année à minima 10 projets de compensation carbone liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique
- Accroître le nombre de bénéficiaires de la technologie de foyers améliorés déployée en Afrique par EcoAct et sa filiale Climate Pal (avec déjà 300 000 bénéficiaires à fin 2017), et de la technologie LPG de foyers améliorés déployés au Darfour

Ces engagements contribuent aux cibles ODD suivantes : 7.2, 7.3

Pour en savoir plus : un.org/sustainabledevelopment/fr/energy/

Nos actions

Nos services d'accompagnement à l'efficacité énergétique

Nous avons accompagné en 2018 de nombreux clients dans leurs programmes d'efficacité énergétique, notamment par la réalisation d'audits énergétiques visant à identifier les possibilités d'amélioration, ainsi que par des projets d'accompagnement sur site destinés à appuyer nos clients dans la mise en œuvre de ces opportunités au sein de leurs organisations. De plus, nous avons accompagné nos clients dans l'assurance et la vérification de leurs projets d'énergie renouvelable.

Ces services ont été fortement développés par les équipes

d'EcoAct UK depuis plusieurs années. EcoAct France travaillera en 2019 à déployer cette gamme de service sur le marché français, en l'adaptant aux contraintes et enjeux locaux.

Notre Programme Électricité Verte

À travers notre Programme Électricité Verte, nous accompagnons les entreprises et les territoires, partout dans le monde, dans le sourcing durable de leur approvisionnement électrique. Via l'acquisition de « Energy Attribute Certificates » (ou EACs) – Garanties d'Origine (GOs), Renewable Energy Certificates (RECs), International Renewable Energy Certificates (I-RECs), notre programme garantit à nos clients l'origine renouvelable de leur consommation d'électricité, fournit aux producteurs d'électricité verte un revenu additionnel, contribue au développement des énergies renouvelables et à la transition énergétique.

Energy Attribute Certificates - GOs, RECs, I-RECs - de quoi s'agit-il ?

Les Energy Attribute Certificates (EACs) sont des certificats prouvant qu'un Mégawattheure (MWh) d'électricité consommé correspond effectivement à un MWh injecté dans le réseau à partir de sources d'énergies renouvelables. Les EACs sont conforme au GHG Protocole sur les gaz à effet de serre et est un outil reconnu pour déclarer la réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'utilisation de ces certificats est un moyen efficace pour améliorer la performance environnementale d'une entreprise. Échangés sur un marché parallèle à celui de l'électricité, ces certificats fournissent un revenu additionnel aux producteurs d'énergie renouvelable. Il existe des marchés différents selon la région – pour les États Unis (Renewable Energy Certificates, ou RECs), l'Europe (Gaurantees of Origin, ou GOs), et le marché international (International Renewable Energy Certificates, ou I-RECs).

Nous proposons également à nos clients différentes mesures d'efficacité énergétique, de la réalisation d'audits énergétiques à la mise en place de systèmes intégrés permettant de mesurer, de piloter et d'optimiser leurs consommations énergétiques, sur l'ensemble de leurs sites partout dans le monde. Nous permettons ainsi à nos clients de réduire leurs consommations énergétiques et leurs émissions de gaz à effet de serre (Scope 2).

Nous sommes 100% renouvelable

Soucieux de faire preuve d'exemplarité sur l'ensemble des leviers de l'action climat et de la transition énergétique, nous avons initié depuis 2016, une démarche 100% renouvelable.

En 2018, les 45 MWh consommés par notre entreprise ont fait l'objet d'achat de Garanties d'Origine issus de la centrale hydraulique d'Injoux-Génissiat, en région Auvergne-Rhône-Alpes (France), prouvant ainsi l'origine renouvelable de nos consommations électriques. Nous participons ainsi au mécanisme de promotion des énergies renouvelables France.

Focus sur le projet « Darfur Low-Smoke Stoves » au Darfour (Soudan) :

**J'ai obtenu un prêt du
fonds et j'ai lancé ma
propre entreprise.
Je deviens un exemple
pour mes voisins.**

- Najwa



Najwa travaille comme chef du comité local de prêt et d'épargne de son village et nous a parlé de son expérience du projet de réchaud à faible dégagement de fumée au Darfour. « Mon travail au sein du comité a changé ma vie. Je ne suis plus une femme au foyer dont le rôle principal est de faire des tâches ménagères basiques. Une femme au foyer dont les relations sociales se limitent à un cercle très restreint de parents. La maison où nous vivions n'était pas petite, mais il n'y avait que deux pièces, qui n'étaient pas assez grandes pour accueillir toute la famille. Nous ne pouvions pas nous permettre de nous étendre dans le pays ».

« J'avais l'habitude de dépenser la somme d'argent gagnée par mon mari pour subvenir à nos besoins fondamentaux - les temps étaient vraiment durs. Personne n'avait de moyen de sortir de cette pauvreté. Un jour, je suis allée à l'hôpital quand mes yeux ont développé une maladie à cause de la fumée. Le médecin m'a dit : « Tu ne dois plus cuisiner avec du bois ». Mais qu'en est-il de mes enfants, comment puis-je préparer leur nourriture ? Puis il se souvint qu'il était impossible de se débarrasser du bois. Mon voisin m'a guidé vers Practical Action où les gens peuvent m'aider à avoir un poêle à gaz de pétrole liquéfié au lieu d'utiliser du bois et du

charbon de bois. Bientôt, je serai à la tête de notre premier comité local ».

« Après avoir lancé mon entreprise de vente de vêtements, j'ai construit plus de pièces dans ma maison pour ma famille, et un magasin donnant sur la route dans l'espace restant pour servir d'exposition aux femmes du comité. Nous avons gagné en détermination et croyons au pouvoir des femmes, nous comprenons que nos doigts peints peuvent être détournés vers des doigts d'acier quand ils le veulent, et que les femmes démunies peuvent devenir une flèche qui peut atteindre son but ».

Autre témoignage :

« Maintenant, les choses sont totalement différentes - même mon mari a commencé à entrer dans la cuisine et à préparer du thé ou du café tout seul. Il ne s'est jamais approché de la cuisine, mais maintenant il est toujours dans la cuisine ». - Aesha Ismail

Les grandes lignes du projet :

Le projet Darfur Low-Smoke Stoves, créé en 2008 par EcoAct et mis en œuvre localement par Practical Action, a été le premier projet de crédit carbone enregistré au Soudan et le premier à être développé dans une zone de conflit. Il améliore la santé de plus de 11 000 foyers d'El Fasher en remplaçant les méthodes de cuisson intérieures traditionnelles au bois et au charbon de bois par des poêles au GPL à faible consommation de fumée. La vente de crédits carbone permet la microfinance des poêles aux foyers, avec la phase III financée par Scharr.

Les femmes et les enfants sont les plus vulnérables aux risques associés à l'utilisation des combustibles traditionnels, en raison du temps consacré à la cuisine, des risques pour la sécurité associés à la collecte quotidienne du combustible et des effets sur la santé de

l'inhalation de la pollution intérieure, qui tue plus de personnes que le paludisme, le VIH/sida et la tuberculose réunis. En créant, promouvant et finançant le projet, les partenaires renforcent la résilience au climat, augmentent l'égalité des sexes et réduisent les charges financières pour les femmes. EcoAct travaillera en 2019 pour soutenir la gestion du projet après 2020 dans le but de transférer la gestion au réseau local de l'Association pour le développement des femmes, ce qui favorisera l'autonomisation des femmes dans la prise de décision.

Impacts positifs du projet :

En 2018, nous avons distribué 403 nouveaux réchauds GPL, pour un total de plus de 11 000, générant plus de 52 261 tCO₂e. Une formation à l'égalité des sexes, à l'analyse des données et à d'autres domaines clés de la gestion de projets a été organisée pour les femmes locales.

Le projet DLSS est un projet accrédité Gold Standard for Global Goals qui permet de microfinancer la vente de cuisinières au GPL aux ménages d'El Fasher, au Darfour. Au Soudan, la majorité de la cuisine est faite par des femmes et des enfants, les hommes étant rarement impliqués dans

le processus : il y a donc un impact disproportionné sur les sexes. Les cuisinières au GPL remplacent les cuisinières traditionnelles au bois et au charbon de bois, ce qui permet aux bénéficiaires d'économiser du temps et de l'argent tout en réduisant l'impact de l'inhalation de fumée et de particules de carbone. Les bénéficiaires utilisent le temps supplémentaire pour une variété d'activités, y compris la génération de revenus, l'éducation et le travail communautaire.

Le projet quantifie ses contributions positives aux ODD :

- ODD 3 - Bonne santé et bien-être,
- ODD 5 - Égalité des sexes,
- ODD 7 - Énergie abordable et propre,
- ODD 13 - Action pour le climat.

Axe 4 : Résultats

Nos principaux résultats en 2018 par rapport à nos engagements à 2020 :

Accompagner chaque année à minima 20 clients dans leur transition énergétique (énergies renouvelables et efficacité énergétique)

- En 2018, EcoAct France a accompagné une dizaine de clients en lien avec l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables et 9 clients ont été accompagnés par l'équipe EcoAct UK

Maintenir 100% de consommation d'électricité verte pour EcoAct

- En 2018, les 45 MWh consommés par notre entreprise ont fait l'objet d'achat de Garanties d'Origine

Soutenir chaque année à minima 10 projets de compensation carbone liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique

- En 2018, EcoAct a soutenu une trentaine de projets liés aux énergies renouvelables et efficacité énergétique, principalement en Asie et Afrique.

Accroître le nombre de bénéficiaires de la technologie de foyers améliorés déployée en Afrique par EcoAct et sa filiale Climate Pal (avec déjà 300 000 bénéficiaires à fin 2017), et de la technologie LPG de cuisinières déployées au Darfour

- A fin 2018, au total 60 000 foyers améliorés et 11 000 foyers LPG ont été déployés au Kenya et au Soudan grâce aux financements apportés par le fonds Livelihoods et l'entreprise Scharr. Ces foyers apportent une solution de cuisson bas-carbone à plus de 350 000 personnes bénéficiaires.

Axe 5

17 PARTENARIATS
POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



Nous contribuons, avec nos partenaires et nos clients, au renforcement et à la diffusion des connaissances et expertises sur les enjeux climat et développement durable



Nos Engagements à 2020 :

- Bâtir des alliances durables et innovantes pour sensibiliser et mobiliser la société civile sur les enjeux climat et développement durable
- Bâtir des partenariats multi-acteurs autour de l'ODD 13 lié à la lutte contre le changement climatique, favoriser et évaluer les co-bénéfices induits

Ces engagements contribuent aux cibles ODD suivantes :
Partenariats multipartites

Pour en savoir plus : un.org/sustainabledevelopment/fr/globalpartnerships/

Nos Actions

Nos contributions partenariales phare en 2018 :

CDP : Un partenariat à l'échelle internationale pour l'amélioration continue du reporting climat



EcoAct est depuis 2017 partenaire officiel Climat Gold du CDP, seul à couvrir l'Europe et les USA, pour contribuer activement à la promotion et à l'amélioration continue du reporting. Le CDP est l'organisme international de référence en matière de reporting sur les enjeux climat, eau et forêt. En promouvant un reporting exigeant et transparent auprès des entreprises, des investisseurs et des territoires, le CDP invite toutes les organisations à adopter les meilleures pratiques pour une économie prospère, qui bénéficie réellement aux hommes et à la planète.

L'organisation CDP regroupe 650 investisseurs avec 87 milliards de dollars d'actifs. Plus de 5 600 entreprises et 533 villes ont répondu à ce questionnaire sur les changements climatiques, l'eau, la forêt et la chaîne d'approvisionnement en 2017.

Science Based Target for Financial Institutions (SBT-FI) : Accompagner le secteur financier dans une trajectoire compatible avec l'Accord de Paris



L'initiative Science Based Targets (SBTi) vise à promouvoir l'adoption par les entreprises de stratégies carbone visant un niveau de décarbonisation compatible avec le maintien de la hausse de la température moyenne mondiale en dessous de 2°C/1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels. De plus en plus d'entreprises utilisent les méthodologies SBTi pour se

fixer des objectifs ambitieux, en cohérence avec leur secteur d'activité, et alignés avec la science.

En 2017, près de 40 institutions financières se sont engagées à fixer des objectifs de réduction de leurs émissions dans le cadre de la SBTi. Ces dernières sont rejointes aujourd'hui par plus de 70 acteurs supplémentaires du secteur financier qui affirment vouloir s'engager dans cette démarche au cours des deux prochaines années.

EcoAct a rejoint en 2018 le Stakeholder Advisory Group de l'initiative « Science Based Targets for Financial Institutions ». Son objectif : aider les acteurs financiers à aligner leurs portefeuilles de prêts et d'investissements avec l'ambition de l'Accord de Paris. En contribuant à cette initiative, EcoAct participe au développement d'un cadre méthodologique pour la définition des objectifs de réduction pour l'ensemble des acteurs du secteur financier : banques, fonds de pension, compagnies d'assurance et gestionnaires d'actifs.

COMITE 21 : Une collaboration pour la mise en œuvre du Programme 2019-2020 sur l'Adaptation aux changements climatiques



Premier réseau français multi-acteurs du développement durable en France, le Comité 21 accompagne la mise en place de démarches responsables au sein des organisations et sur les territoires. L'association développe notamment les collaborations entre acteurs étatiques, collectivités, entreprises, associations et établissements d'enseignement supérieur, adhérents issus de tous secteurs, dans le déploiement des objectifs du développement durable en France et à l'international. EcoAct participe depuis 2018 au Programme du Comité 21 sur l'adaptation aux changements climatiques qui a pour objectifs d'apporter aux participants une meilleure compréhension des enjeux de l'adaptation aux changements climatiques et des sessions de travail pour la construction de stratégies d'adaptation.

ICROA – IETA et UK Emission Trading Group : Des partenariats historiques pour structurer des marchés carbonés robustes et performants



En tant que membre-fondateur, EcoAct travaille depuis sa création en partenariat avec IETA (International Emissions Trading Association) et ICROA (International Carbon Reduction and Offset Alliance) pour structurer des marchés carbone robustes et performants visant à faciliter l'atteinte des objectifs internationaux de lutte contre le changement climatique. Ces deux associations internationales promeuvent le rôle des mécanismes de marché et la fixation de prix du carbone à travers le monde dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Dans le cadre de ce partenariat, nous contribuons à plusieurs groupes de travail visant à structurer les marchés carbone au niveau international, en matière de réduction des émissions, de reconnaissance de nouveaux standards, de structuration de nouveaux marchés, de promotion

et d'intégration des démarches volontaires dans le cadre de la mise en place de l'Accord de Paris. Gérald Maradan, Directeur général et co-fondateur d'EcoAct était co-chair d'ICROA en 2018.

En 2018, l'équipe EcoAct UK a également continué à faire partie du UK Emission Trading Group, qui offre un forum de discussion et de résolution de toutes les questions relatives à l'échange de droits d'émissions et offre un canal de communication entre les acteurs du marché, l'industrie et le gouvernement du Royaume-Uni. Ce faisant, nous contribuons à la réflexion du gouvernement dans les stades décisifs de l'élaboration des politiques publiques.

Gold Standard : Une collaboration pour le développement de standards de mesure d'impact



Depuis 2016, EcoAct collabore avec le Gold Standard pour le développement du Gold Standard for the Global Goals (GS4GG), un standard visant à accélérer l'action en faveur du climat et des Objectifs de Développement Durable (ODD). À travers ce partenariat, nous avons participé au

développement de nouvelles méthodologies pour permettre à tous les acteurs impliqués dans les projets de développement bas-carbone de mesurer, de suivre et de reporter leur contribution aux ODD. Le Gold Standard for the Global Goals a été lancé en juillet 2017. Ses développements se poursuivent désormais au travers de la « Gold Standard network Platform » à laquelle EcoAct participe.

Finance for Tomorrow : Une alliance pour promouvoir la finance verte et durable



Nous sommes depuis 2017, membre de l'initiative Finance For Tomorrow. Créée à l'initiative de Paris EUROPLACE, Finance For Tomorrow réunit des acteurs privés, publics et institutionnels désireux de s'engager pour une finance qui mise sur un avenir durable et conjugue investissement de long terme et prise en compte des défis environnementaux et sociaux.

Afin d'établir et de promouvoir les meilleures pratiques pour une finance durable, EcoAct y apporte son expertise au sein de

5 groupes de travail :

- Commission Permanente Policy : aider au développement d'un cadre de marché favorable au développement de la finance verte et durable.
- Groupe Projet Recherche : soutenir le secteur de la recherche en finance durable pour renforcer la capacité d'innovation de la Place Financière de Paris.
- Groupe Projet Risque Climat/ Méthodologies : aider au développement d'un cadre de marché favorable au développement de la finance verte et durable.
- Réseau Sustainable, Green and Social Bonds : développer un réseau d'acteurs du secteur pour favoriser le développement du marché des obligations vertes et durables.
- Réseau Impact Finance & Capital Naturel : développer un réseau d'acteurs et valoriser l'expertise de la Place de Paris dans l'investissement à impact, avec un focus porté en 2018 sur les enjeux du Capital naturel et de la biodiversité.

Women's Forum : Accélérer le développement de solutions pour le climat avec les femmes



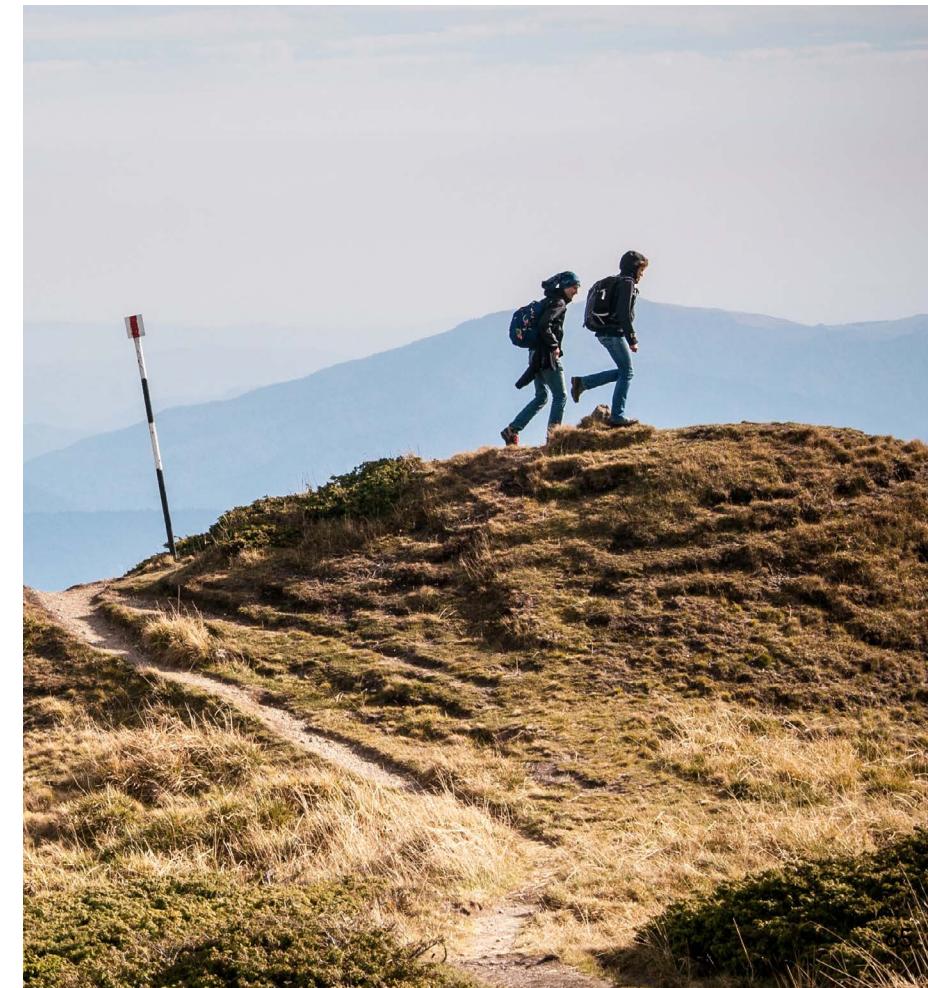
EcoAct accompagne depuis 2018 le Women's Forum et contribue en tant que « Knowledge Partner » aux côtés de KPMG, aux travaux de son « Climate Daring Circle », avec les partenaires L'Oréal, BNP Paribas, Engie, Microsoft et un large réseau de contributeurs, incluant des experts de la CCNUCC, de l'OCDE, d'HEC et des réseaux C40, R20, We Mean Business...

Convaincus que, d'une part, les femmes ont une contribution essentielle à apporter dans la lutte contre le changement climatique, et que, d'autre part, l'action climatique doit reconnaître l'impact différencié du changement climatique sur les individus en fonction du genre, EcoAct contribuera aux travaux de ce groupe sur toute l'année 2019, avec pour ambition de :

- Rassembler des données sur les enjeux alliant la question des femmes et du climat ;
- Développer des scénarios prospectifs pour identifier les leviers d'action vers un monde inclusif et durable ;

- Recenser des initiatives à fort impact à la fois pour les femmes et le climat ;
- Construire une « Charte d'engagement » destinée à inviter les acteurs publics et privés à s'engager et passer à l'action.

Et bien d'autres partenaires permanents en lien avec EcoAct pour des travaux, réflexions, actions et événements menés tout au long de l'année 2018.



Panorama de notre démarche partenariale :

Climat		Climat
Finance Durable		Finance Durable
RSE et développement durable		RSE et développement durable
Cooperations Internationales		Cooperations Internationales

Une démarche partenariale renforcée avec Alliantis, expert en stratégie d'alliances



Ces deux dernières années, EcoAct a développé de nouvelles synergies partenariales pour accélérer la transition des entreprises et des territoires en s'appuyant sur le savoir-faire d'Alliantis fondé et dirigé depuis sa création en 2000 par Sylvianne Villaudière et intervenant dans 3 domaines : conseil en stratégie de communication et affaires publiques liés à la RSE et aux ODD ; dialogue et gestion des relations avec les parties prenantes ; coordination d'alliances et animation de collectifs d'acteurs.

Depuis leur rapprochement en février 2017, EcoAct et Alliantis ont développé en commun de nouvelles solutions pour accroître la capacité d'anticipation et d'action des organisations, en les accompagnant dans

leur stratégie d'atténuation et d'adaptation au changement climatique tout en construisant des alliances et un dialogue parties prenantes respectant les principes et valeurs de la RSE et les ODD.

Nous sommes convaincus qu'un monde bas-carbone et durable passe par l'intelligence collective et l'alliance des acteurs.

Le FIM, une manifestation multi-acteurs pour sensibiliser et mobiliser le plus large public sur les enjeux climat et favoriser le dialogue des citoyens avec les scientifiques

Le Forum International de la Météo et du Climat (FIM) est l'un des grands rendez-vous de mobilisation et d'éducation sur le changement climatique. Les trois éditions (2018-2019-2020) sont coorganisées par l'association Météo et Climat présidée par Jean Jouzel, et les sociétés IW2C présidée par Christian Vannier et Alliantis, dirigée par Sylvianne Villaudière, qui est également directrice associée d'EcoAct.

Préparée en 2017 et organisée à Paris, du 2 au 5 juin 2018, la 15ème édition du FIM a rassemblé des responsables d'entreprises, des scientifiques, des professionnels de la météo et du climat et des milliers de citoyens du monde

entier, autour de plusieurs événements :

- Un volet grand public, ouvert à tous, sur le Parvis de l'Hôtel de Ville de Paris, avec des animations, ateliers et expositions pour agir pour le Climat ;
- Un volet professionnel avec un Colloque international sur le thème « Financer la transition vers une société bas-carbone », ainsi qu'un Media-Workshop sur le thème « Comment mieux communiquer sur le changement climatique ? » rassemblant des présentateurs météo internationaux.

forumeteoclimat.com >

Axe 5 : Résultats

Nos principaux résultats en 2018 par rapport à nos engagements à 2020 :

Bâtir des alliances durables et innovantes pour sensibiliser et mobiliser la société civile sur les enjeux climat et développement durable

- Une dizaine de partenariats confortés en 2018
- L'adhésion à une douzaine de réseaux d'acteurs et de collectifs clés dans le domaine du Climat et de la RSE
- Lancement d'un partenariat avec la Fondation Prospective et Innovation

Bâtir des partenariats multi-acteurs autour de l'ODD 13 lié à la lutte contre le changement climatique, favoriser et évaluer les co-bénéfices induits

- Signature d'un accord-cadre sur 3 ans avec le CDP
- Renouvellement de la démarche de neutralité carbone du Forum Convergences, Lab Africa et We Belong
- Lancement de la démarche de neutralité carbone des Deauville Green Awards
- Lancement de la nouvelle formule du Forum International Météo et Climat
- Lancement d'un partenariat inédit sur l'enjeu Femmes et Climat avec le Women's Forum

Annexes

Méthodologie

EcoAct a initié en 2017 la révision de sa politique RSE sous le prisme des ODD. L'objectif était de définir une nouvelle feuille de route articulée autour de 5 ODD prioritaires à horizon 2020, en lien avec les parties prenantes internes et externes.

Une première étape, menée en 2017, a consisté à sélectionner les ODD prioritaires au regard des activités et métiers d'EcoAct, et de décliner pour chacun d'entre eux des engagements et objectifs à horizon 2020.

EcoAct soumettra en 2019 cette première feuille de route aux parties prenantes ciblées pour valider la robustesse et la pertinence des axes retenus, de manière à pouvoir déployer une stratégie RSE-ODD au niveau du Groupe d'ici 2020.

Cette démarche a été portée dans un premier temps par l'entité France avec pour ambition de l'inscrire progressivement dans

la dynamique internationale du groupe et d'intégrer les démarches des différentes entités ayant rejoint EcoAct en 2017.

Les engagements et actions présentés dans le présent rapport concernent les entités françaises du Groupe EcoAct, à savoir EcoAct et Alliantis pour l'année 2018.

Certaines actions portées par les autres entités du groupe sont également présentées dans ce rapport, au travers d'encarts dédiés, et du reporting de leurs indicateurs de performance durable. Ont notamment été mises en valeur les actions contribuant aux 5 axes prioritaires sur lesquels EcoAct s'est fixé des objectifs.

Les cadres de référence utilisés pour le présent Rapport :

- Les Objectifs de Développement durable (ODD)
- La norme de référence RSE ISO 26000 et les 7 questions centrales
- Les 10 principes du Pacte Mondial
- EcoAct souhaite plus largement s'inscrire dans une démarche d'exemplarité et tendre vers les nouvelles exigences de reporting extra-financières de la nouvelle Directive RSE (août 2017).

Récapitulatif de nos engagements à horizon 2020

La mise au point d'une feuille de route RSE-ODD constitue la première étape de la mise au point d'une stratégie RSE-ODD intégrée à horizon 2020, comprenant des engagements/objectifs chiffrés pour chacun des 5 ODD prioritaires retenus, avec différents niveaux d'ambition pour chacun d'entre eux.

Les prochains Rapports RSE seront l'expression de la stratégie RSE et ainsi de l'ambition retenue. A chacun des engagements choisis seront associés des indicateurs de mesure et suivi pour évaluer l'effectivité de la contribution aux ODD (KPI significatifs). Le choix des indicateurs significatifs constitue la prochaine étape dans la mise au point de la feuille de route RSE-ODD d'EcoAct.

Ces éléments ont été préparés et élaborés par l'équipe dédiée du Comité RSE France, constituée pour la refonte du Rapport RSE d'EcoAct aux ODD, en lien avec les référents et experts d'EcoAct concernés par ces sujets. Ils ont été soumis au management d'EcoAct qui les a précisés et validés.



ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Niveau d'ambition visé : Exemplarité

Attention portée aux conditions de travail et relations avec les partenaires

Engagements :

- Objectif de 90 % de satisfaction des collaborateurs à horizon 2020
- Définir et déployer une politique d'achats responsables à horizon 2020
- Objectif de 95 % de satisfaction annuelle des clients dans la réalisation des missions (valeur ajoutée et service rendu)
- Garantir le principe d'une rémunération égale à compétences égales



ODD 12 : Établir des modes de consommation et de production durables

Niveau d'ambition : Efficacité

Soutien au développement de modes de production et consommation durables

Engagements :

- Proposer une palette de 5 offres innovantes par an au service de nos clients
- Accompagner chaque année au moins 30 clients à travers des services innovants
- Objectif de diffuser chaque année au minimum 10 publications à contenu sur les solutions innovantes développées et déployées par EcoAct à horizon 2020 contribuant à une économie bas carbone et durable



ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Niveau d'ambition visé : Exemplarité

Contribution active à la lutte contre les changements climatiques

Engagements :

- Maintenir la neutralité carbone annuelle d'EcoAct à horizon 2020
- Objectif de 10 % de réduction des émissions de CO₂ par collaborateur à horizon 2020 par rapport à l'année de référence 2017, avec définition de notre propre trajectoire 2°C au regard SBT
- Objectif de au moins 10 % de réduction des émissions de CO₂ liées aux déplacements professionnels, par collaborateur, à horizon 2020 par rapport à l'année de référence 2017
- Croissance de 25 % par an des activités d'EcoAct dédiées à la lutte contre les changements climatiques



ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Niveau d'ambition visé : Efficacité

Promotion et soutien au développement des énergies renouvelables et efficacité énergétique

Engagements :

- Accompagner chaque année à minima 20 clients dans leur transition énergétique (énergies renouvelables et efficacité énergétique) à horizon 2020
- Maintenir 100 % de consommation d'électricité verte pour EcoAct
- Soutenir chaque année à minima 10 projets de compensation carbone liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique à horizon 2020
- Accroître le nombre de bénéficiaires de la technologie de foyers améliorés déployée en Afrique par EcoAct et sa filiale Climate Pal (avec déjà 300 000 bénéficiaires à fin 2017), et de la technologie LPG de cuisinières déployées au Darfour.



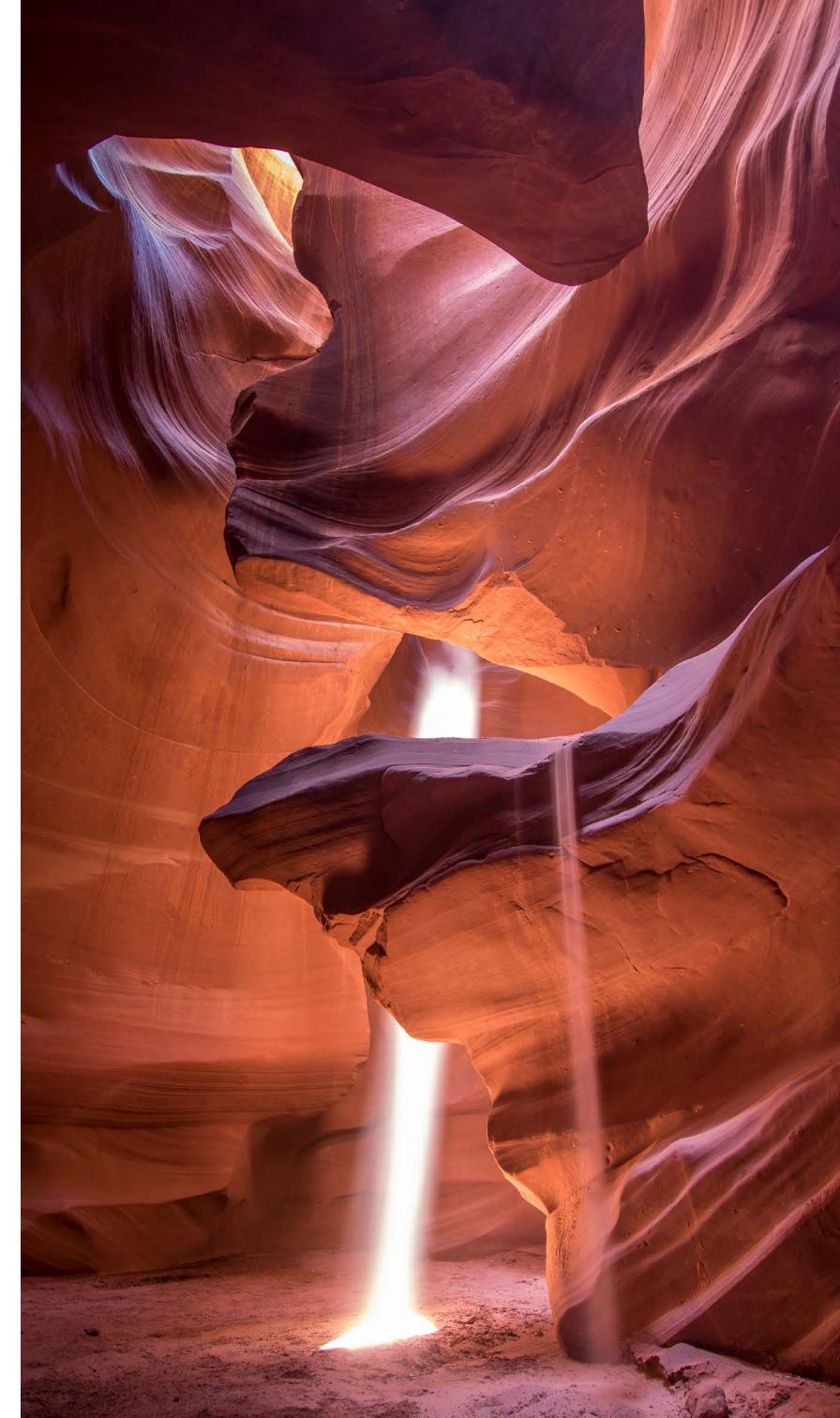
ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs

Niveau d'ambition visé : Exemplarité

Partenariats et réflexion en partage autour des enjeux RSE-ODD

Engagements :

- Bâtir des alliances durables et innovantes pour sensibiliser et mobiliser la société civile sur les enjeux climat et développement durable
- Développer des partenariats multi-acteurs autour de l'ODD 13 lié à la lutte contre le changement climatique et favoriser/évaluer les co-bénéfices induits



Pilier	Titre de l'indicateur	Unité, par an	ODD rattaché	Données EcoAct France + Alliantis*	Données EcoAct UK	Données USA	Données Espagne
Environnemental	Emissions	téqCO2	13	121	325	20.2	0.5
	Emissions par employé	téqCO2 / employé	13	2,6	8,9	N/A	N/A
	Consommation d'énergie	kWh énergie/m ²	13	127	N/A	N/A	215
	Consommation d'eau	m3 eau / m ²	13	0,68	N/A	N/A	1,3
	Consommation de papier	kg papier / employé	13	6	N/A	N/A	N/A
	Déplacements domicile-travail	km /employé/ jour	13	14	40,2	N/A	N/A
	Tri et recyclage des déchets	oui/non	13	Oui	Oui	N/A	N/A
	Emissions évitées grâce aux crédits carbone	téqCO2	13	14 328 128	314 119	N/A	N/A
	Télétravail	% d'employés télétravaillant	13	65%	100%	N/A	N/A
	Formation donnée aux clients au sujet de la RSE ou du climat	Heures	13		N/A	N/A	N/A
	Programmes de compensation carbone supportés	Nombre de programmes supportés	7	70	25	N/A	N/A
	Organisations ayant supporté un ou plusieurs programmes de compensation carbone en partenariat avec EcoAct	Nombre d'organisations ayant supporté un ou plusieurs programmes de compensation carbone	7	150	39	N/A	N/A
	Nombre de programmes d'efficacité énergétiques implémentés	Nombre de sites impliqués	7	N/A	10	N/A	N/A

Pilier	Titre de l'indicateur	Unité, par an	ODD rattaché	Données EcoAct France + Alliantis*	Données EcoAct UK	Données USA	Données Espagne
Social	Employés	employés	8	46,3	36,6	3	2
	Parité globale	% hommes % femmes	8	39% 61%	50% 50%	N/A	N/A
	Parité : part de femmes dans le management et part de femmes dans la direction	% femmes dans le management % femmes dans la direction	8	40% 33%	38% 20%	N/A	N/A
	Pyramide des âges	employés par tranche d'âge	8	24-34: 25 35-45 : 21 46 et + : 2	20-30: 18 30-40: 11 40-50: 8 50-60: 1	N/A	N/A
	Diversité des formations	écoles ou universités différentes	8	46	24	N/A	N/A
	Ecart de rémunération (incluant part fixe, variable et primes)	Le plus haut salaire divisé par le plus bas salaire	8	N/A	4,24	N/A	N/A
	Employés en situation de handicap	% employés	8	0	0%	N/A	N/A
	Ethnicité	nationalités différentes	8	7	5	N/A	N/A
	Formation	heures/employé	8	17	21,28	N/A	N/A
	Réunions du comité RSE	réunions	8	4		N/A	N/A
	Temps passé sur la RSE interne	jours	8	51	22	N/A	N/A
	Réunions majeures de l'entreprise, regroupant l'ensemble des collaborateurs	réunions	8	4	6	N/A	N/A
	Entretiens annuels individuels	% de collaborateurs ayant eu un entretien individuel annuel	8	100%	100%	N/A	N/A
	Ancienneté	années	8	3,32	3,6	N/A	N/A
	Turnover	%	8	23%	12,82%	N/A	N/A
	Augmentation moyenne des salaires	%	8	N/A	3,88%	N/A	N/A
	Satisfaction des collaborateurs	% de satisfaction (enquête GPTW)	8	73%	94%	N/A	N/A
	Montants de donation collectés par les employés	€ ou £	8	N/A	£1 394,58	N/A	N/A

Pilier	Titre de l'indicateur	Unité, par an	ODD rattaché	Données EcoAct France + Alliantis*	Données EcoAct UK	Données USA	Données Espagne
Sociétal / Gouvernance	Partenariats avec des entités externes	partenariats	17	30	1	N/A	N/A
	Temps passé au financement d'activités externes ou contribuant à des activités communautaires	Heures	17	N/A	12	N/A	N/A
	Existence d'un organe de dialogue avec les parties prenantes	oui/non	17	oui	non	N/A	N/A
	Collaborations visant le partage d'expertise auquel EcoAct participe (groupes de travail, événements, forums, séminaires, etc.)	Collaborations	17	14 (11 R&I + 3 Direction)	N/A	N/A	N/A
	Effort de recherche et d'innovation	% du Chiffre d'Affaires	12	14%	N/A	N/A	N/A
	Projets R&D conduits par EcoAct	Projets	12	11	N/A	N/A	N/A
	Nouvelles solutions proposées à nos clients	Solutions nouvelles proposées au courant de l'année de reporting	12	5	5	N/A	N/A
	Clients conseillés à travers notre portefeuille de services innovants	Clients	12	32	15	N/A	N/A
	Missions réalisées	Missions	12	201	294	N/A	N/A
	Clients accompagnés	Clients	12	147	141	N/A	N/A
	Note de satisfaction moyenne de la part des clients accompagnés	Note moyenne /10	12	8,79	N/A	N/A	N/A
		Net Promoter Score	12	52	N/A	N/A	N/A
	Satisfaction des clients	% de clients satisfaits	12	86%	N/A	N/A	N/A

* sur périmètre EcoAct France (intégration de l'équipe Alliantis ayant rejoint les locaux)

Votre expert climat. Votre partenaire pour un changement positif.

EcoAct propose la gamme de solutions la plus performante et la plus complète pour aider ses clients à relever efficacement les défis du changement climatique.

Fort de plus de 13 ans d'expérience dans le développement de stratégies et de solutions climat à l'échelle internationale, le Groupe EcoAct accompagne les dirigeants dans la transformation de leur business model, pour faire de l'action climat un véritable levier de performance.

Pour définir et déployer des stratégies climat sur-mesure, intégrées à l'ensemble de leur chaîne de valeur, le Groupe EcoAct est le seul à marier 3 expertises : conseil stratégique, systèmes de mesure et de management de données (smart data), conception et pilotage de projets.

EcoAct France

contact@eco-act.com
+ 33 (0) 1 83 64 08 70

EcoAct UK

ukoffice@eco-act.com
+44 (0) 203 589 9444

EcoAct Espagne

contacta@eco-act.com
+935 851 122

EcoAct USA

usaoffice@eco-act.com
(+1) 646-757-8174

EcoAct Kenya

kenyaoffice@eco-act.com

EcoAct Turkey

turkeyoffice@eco-act.com